VOL. XLIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 20 MAI 1914 — No. 29

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

RÉDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes com[...]ions concernant le journal ou l'im[...] devront être adressées :
Le Manit[...]
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

L'Hon. F. D. Monk

Tout le pays a appris avec regret la mort de M. Monk. La presse de toutes les provinces, surtout celle de la province de Québec, fait l'éloge du défunt. Aux Communes, l'Honorable M. Borden, sir Wilfrid Laurier, l'Hon.. L. P. Pelletier, l'Hon. M. Lemieux ont rendu témoignage des qualités d'intelligence et de cœur de leur ancien collègue.

Sa carrière fut difficile et mouvementée. Il fut élu député juste au moment où le parti conservateur quittait le pouvoir à Ottawa. Les anciens chefs étaient tombés dans la bataille. M. Monk, esprit supérieur et orateur éminent, dut assumer immédiatement un poste de front dans les rangs de l'opposition. Pendant quinze ans il prit une part importante aux débats du Parlement. Et quand son parti triompha, en 1911, M. Borden lui donna, comme à son premier lieutenant, le choix des portefeuilles. M. Monk choisit les Travaux Publics, où il prouva qu'un homme d'études peut être aussi un bon administrateur.

M. Monk avait ardemment lutté en faveur de la langue française lors de la formation des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, en 1905. En 1912, lors de l'annexion du Keewatin au Manitoba, il prit une attitude qui lui attira des critiques très graves. Il les ressentit beaucoup. Depuis cette date il a donné la preuve de la sincérité absolue de ses vues dans la question des écoles en remettant son portefeuille au chef du gouvernement sur une question purement politique, où sa conscience le laissait pourtant libre de choisir.

Adversaires comme amis, estimaient et admiraient M. Monk. Ils estimaient sa droiture et sa franchise, ils admiraient ses belles manières, son langage toujours courtois et distingué, son courage dans les luttes. A Montréal, où l'homme d'Etat défunt avait vu le jour, les regrets sont particulièrement vifs; il se mêle à ces regrets une affection personnelle prononcée. La famille Monk, alliage des deux races, est l'une de celles qui font depuis longtemps l'ornement de la métropole canadienne. Il y a déjà soixante ans les Canadiens de Montréal ont réclamé pour notre race cette famille *Monque* dont ils avaient francisé le nom et qui devait donner à Montréal et au pays, entre autres hommes de valeur, un magistrat de la Cour Supérieure et un ministre fédéral.

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE

Nous empruntons à la *Patrie* la biographie suivante de M. Monk:

L'Hon. Frédéric Debartzch Monk était le fils de Samuel Cornwallis Monk, originaire d'Halifax, et qui fut juge de la Cour d'Appel du Bas-Canada, et de Rosalie-Caroline Debartzch, fille de l'hon. P. D. Debartzch, seigneur de St-Charles, Q. Il naquit à Montréal le 6 avril 1856, fit ses études au collège de Montréal et à l'Université McGill. Ayant été admis à la pratique du droit en 1878, il épousait, en 1880, Mademoiselle Marie-Louise Sénécal, fille de M. D. H. Sénécal, avocat, et petite fille de feu Côme-Séraphin Cherrier, une des gloires du barreau Canadien.

Tout au soin de sa famille et à la pratique de sa profession, M. Monk se tint d'abord à l'écart des luttes politiques et devint bientôt l'une des lumières du barreau de Montréal. Il pratiqua pendant quelques années en société avec M. Edmund Barnard, C.R., il exerça seul sa profession ensuite.

En 1889, il était nommé Conseil de la reine, puis professeur à l'Université Laval et membre de la Commission scolaire de Montréal. Durant les edouze années qu'il a rempli cette dernière charge, il s'est acquitté de ses devoirs avec une rare habileté, et a manifesté un intérêt tout particuleir à l'amélioration de l'instruction publique dans la province de Québec. Bien que fils d'un père anglais, M. Monk a toujours été en entière sympathie avec la population canadienne-française, laquelle, disait-il un jour, "est appelée à jouer un rôle prépondérant et décisif dans le développement de l'Amérique britannique du Nord, si elle reste fidèle à sa vocation évidente."

A l'Université Laval, il occupait la chaire de Droit Constitutionnel.

En 1898 il fut élu président du Club libéral-conservateur de Montréal, et en 1901, président honoraire du Club Cartier. Il fut appelé ensuite à plusieurs postes de confiance; directeur de la société pour la protection des femmes et des enfants, directeur de la compagnie du *Journal*, directeur du Montreal Horse Shoe, gouverneur de l'Asile pour les aliénés à Verdun, vice-président de la compagnie du Montreal Southern Counties Ry., vice-président de l'Ottawa River Valley Co., président de la branche locale de la Société Dante Alighière, membre du comité local de la célébration du tricentenaire de Québec en 1908, membre de la commission de Conservation Royale en 1909. Sa carrière politique date de 1900 alors qu'il fut nommé chef du parti libéral-conservateur de la province de Québec.

En 1911 il fut nommé par le Canadian Institute de Toronto, membre du comité Fleming pour la réforme électorale. Il fit à cette époque plusieurs conférences sur des sujets patriotiques, savoir : "Une page d'histoire sur les Anciens Canadiens-français," "Le transport comme trait d'union," "Le patriotisme Canadien," "l'Absorption par les Etats-Unis," etc.

En 1896, il était élu député de Jacques-Cartier à la Chambre des Communes, et il représenta ce comté jusqu'à sa démission, il y a quelques mois.

Au cours de sa carrière de député, M. Monk se fit le champion de la loi remédiatrice en faveur des écoles catholiques du Manitoba et de l'usage du français dans les provinces de l'Ouest. En 1910, alors que la question de la marine de guerre fut pour la première fois posée devant le parlement il proposa en amendement à l'adresse proposée en réponse au discours du trône une résolution de regret, parce que le gouvernement Laurier ne jugeait pas opportun de consulter le peuple à ce sujet.

Pendant la campagne électorale de 1911, il s'opposa fortement au projet de réciprocité Taft-Fielding et contribua beaucoup à la défaite du parti libéral. Le 10 octobre de la même année, il était assermenté comme ministre des travaux publics dans le cabinet Borden. S'en tenant à sa politique de referendum populaire sur la question navale, il remettait son portefeuille en 1912, alors que le gouvernement proposait son projet de loi à l'effet de mettre à la disposition de l'Angleterre trois dreadnougths, sans faire appel à l'approbation de l'électorat.

M. Monk laisse trois enfants, MM. F. A. et J. D. Monk, et Mademoiselle Monk.

Nos Compatriotes de la Saskatchewan et de l'Alberta

C'est pour nous un agréable devoir que d'adresser à nos frères de la Saskatchewan et de l'Alberta un message de la plus sincère fraternité. Dans quelques jours, ces groupes très importants de la population française et catholique de l'ouest se rassembleront en assises solennelles à Prince Albert et à Edmonton. Nous souhaitons ardemment que de leurs délibérations et de leurs travaux sortent une nationalité française encore plus vivace et une foi encore plus pure.

"Catholiques, nous sommes tous en marche pour une vie plus haute." L'histoire établit que "notre peuple a été béni de Dieu dans la mesure où il est resté fidèle à ses traditions religieuses et nationales," dit le *Patriote de l'Ouest* dans son dernier numéro.

A Edmonton, la même note domine les harangues préparatoires à la grande convention. Le *Courrier de l'Ouest* raconte avec quel enthousiasme les orateurs se proclament "membres de la grande famille religieuse, qui, depuis trois siècles et plus, jette dans la féconde terre canadienne la bonne semence de l'idéal divin et patriotique."

La population française de la Saskatchewan et de l'Alberta est digne d'admiration. Aux visiteurs de l'Est, émerveillés, elle peut montrer une œuvre orientée définitivement vers le succès. Elle peut sur plusieurs points nous donner de salutaires leçons d'initiative. L'histoire de ces groupes français est, du reste, celle de toutes les colonisations françaises de l'Amérique. Immédiatement après les découvreurs, on aperçoit les missionnaires, qui prêchent l'Evangile et ouvrent le chemin à la civilisation; viennent ensuite les constructeurs de chapelles, de couvents, d'orphelinats, les fondateurs de paroisses; puis, dans chaque paroisse, l'apparition successive et méthodique de laïques entreprenants qui se taillent de la place et s'installent sur le sol. C'est cette histoire d'évangélisation, de civilisation et de colonisation, avec l'étude des problèmes de l'avenir, qui fera le thème des travaux des congrès de Prince Albert et d'Edmonton. Ce sera la compilation en une seule page de toutes ces nobles pages que le découvreur, le missionnaire, le laboureur et l'artisan catholiques et canadiens-français ont écrites de leurs mains vaillantes depuis qu'on prie Dieu et qu'on parle français dans l'ouest du Canada.

Nous envoyons à nos frères de là-bas nos souhaits affectueux pour le succès de leurs démonstrations patriotiques. Ces réunions seront de grands événements.

Une Nouvelle Démarche

Les syndics de l'école Ste-Marie de Winnipeg, ont adressé, le 5 mai, la lettre suivante à la Commission Scolaire de Winnipeg :

Messieurs,

Nous, les soussignés, syndics de l'école Ste-Marie, située au coin de l'avenue Ste-Marie et de la rue Hargrave, Winnipeg, par les présentes demandons que la Commission des Ecoles Publiques de Winnipeg, prenne possession de la dite école et pourvoient à l'instruction de ses élèves aux termes de l'Acte des Ecoles Publiques du Manitoba.

Signé M. J. Rodney, Président.
J. J. Callahan.
Chas Hanley.
D. F. Coyle.

Sur réception de cette lettre la Commission a nommé un comité qui étudiera cette requête des catholiques de l'école Ste-Marie et fera rapport à la Commission.

Nous espérons que cette nouvelle démarche réussira. On sait quelle est notre opinion sur la loi, et particulièrement sur les amendements Coldwell. Nous croyons à leur efficacité.

Juste un Mot

Un journal de l'Est est d'avis que le récent banquet des Catholiques à Winnipeg, a été un grand succès pour les Irlandais, au détriment des Canadiens-français.

C'est une erreur. Les Irlandais et les Canadiens-français ne se sont rencontrés dans aucun sentiment de rivalité à cette fête; au contraire, le but du banquet était de contribuer à grouper davantage tous les catholiques pour l'avenir.

Nous ne faisions pas partie du Comité du Banquet, et, par conséquent, n'avons pas à répondre de ses actes, ou de ses omissions.

Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens-français qui ont participé à cette réunion refuseront d'accepter les reproches, immérités, du journal d'Ottawa. Nous sommes entrés dans la salle du banquet la tête haute et nous en sommes sortis de même. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, l'Hon. M. Bernier, l'Hon. M. Turgeon ont représenté leurs compatriotes avec honneur; on les a applaudis longuement, et il n'y a eu *d'humiliation* pour personne. Les *Cloches de Saint-Boniface*, l'organe de l'Archevêché, ont félicité l'Hon. M. Bernier de ses *fières déclarations sur la loyauté des Catholiques et des Canadiens-français en particulier; sur ses déclarations non moins claires et énergiques sur l'enseignement bilingue.*

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de répondre plus au long à l'article du confrère. Nous ne croyons pas que le temps soit opportun pour les deux minorités, ontarienne et manitobaine, de se quereller. Et pour cette unique raison nous nous obstenons d'analyser ici cet article dans ses détails, et de le commenter.

NOTRE FETE NATIONALE

Notre Société de Saint-Jean-Baptiste s'organise. A une réunion tenue dimanche à l'hôtel-de-ville on a procédé à la nomination de comités qui se chargeront de la préparation immédiate de la célébration nationale.

Comité de la messe, procession et invitations: MM. le président Adrien Potvin, C. W. Raymond, Arthur Prendergast, Jr., J. C. Dussault, J. A. Charette, David Senez, Charles Cusson, M. Fontaine.

Comité du pique-nique: MM. C. Cusson, J. O. Leclerc, A. C. LaRivière, S. J. Dussault, J. A. Marion, F. X. Lavoie, J. P. Proulx, Ernest Gagnon.

Comité chargé de prélever les souscriptions: MM. J. C. Dussault, C. W. Raymond et Alexandre Bernier.

L'assemblée n'a pas décidé encore la date de cette célébration, mais ce sera, croyons-nous, le 22 ou le 24 juin.

A cette réunion, le président a aussi donné lecture d'une lettre de M. le commandeur Desjardins acceptant l'invitation de notre société. Cette lettre a été reçue avec de grands applaudissements.

La Société a aussi écouté avec plaisir la lecture des lettres d'invitation qui lui venaient des sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton et de Prince Albert, pour les grands congrès régionaux des deux provinces d'Alberta et de Saskatchewan en juin prochain. On espère pouvoir envoyer des représentants à ces fêtes de nos vaillants compatriotes des deux provinces de l'ouest. A Edmonton en Alberta, les fêtes et le Congrès auront lieu les 8, 9 et 10 juin; à Prince Albert, Saskatchewan, les 16, 17 et 18 juin.

Enfin, M. le président Potvin a tenu à faire adopter avant la fin de l'assemblée une motion d'hommages à Monseigneur l'Archevêque de Québec à l'occasion de son élévation au cardinalat. M. Potvin a éloquemment rappelé le rôle de l'Eglise de Québec dans le Canada: "rôle de pionnier et d'apôtre sur le continent américain; et, en ce qui concerne l'ouest canadien, bienfaitrice insigne. L'Eglise de Québec, dit le président, a été l'Eglise mère de l'Eglise de l'ouest. Au point de vue national canadien français la ville de Québec nous a transmis sa sève comme le chêne vigoureux transmet sa sève jusqu'aux extrêmités de ses branches." Cette motion, proposée par le président et le vice-président, a été adoptée debout par la nombreuse assemblée. Le secrétaire préparera cette lettre et la fera parvenir immédiatement au Palais Cardinalice de Québec.

Le Cardinal Begin

Monseigneur Bégin, archevêque de Québec, est arrivé vendredi au collège canadien à Rome, et c'est lundi prochain qu'il recevra le chapeau de cardinal. C'est un grand événement pour l'Eglise Catholique du Canada.

Le Collège

A L'UNIVERSITE

Nos félicitations aux élèves du Collège de Saint-Boniface pour le beau succès qu'ils ont remporté aux examens universitaires.

Cinq ont reçu le diplôme de Bacheliers-ès-arts.

MM. Orphidas Allaire, avec grande distinction, médaille d'or de l'Université; MM. Célestin Champagne et Léon Roy, avec distinction. MM. Joseph A. Senez et Aimé Bertrand. Ce dernier, d'une santé délicate, ayant été deux fois empêché de composer, à cause de maladie, obtint de reprendre ces examens la semaine suivante et le succès récompensa son courage.

Les élèves ont gagné, en tout, dix-huit bourses. Ce qui est fort beau pour les quarante-deux qu'ils étaient. Cinq de ces bourses étaient au concours général de tous les collèges.

George Skwarok, bourse de philosophie $150: Joseph Bellavance, bourse de philosophie $100.

P. Picton, bourse de grec $40, aussi une bourse d'histoire.

L. P. Gagnon, bourse de grec $40, aussi bourses de français et d'histoire.

N. Bellavance, bourse de grec $40, aussi bourse d'anglais.

A. Brunet, bourse de latin, logique, histoire $60; J. Joyal, latin, logique, histoire $60.

H. Field, bourse de français $40, aussi bourse d'allemand.

A. d'Eschambault, bourse de français $40, aussi bourse d'histoire.

J. Fay, bourse d'histoire $20.

J. Savard, bourse d'histoire $20.

En Belles-Lettres la bourse de grec est offerte au concours de tous les collèges. Or, deux élèves du Collège de Saint-Boniface sont arrivés premiers et égaux entre eux. L'Université a généreusement doublé la bourse en leur faveur. Les élèves du Collège de Saint-Boniface ont aussi gagné la bourse de grec en rhétorique. Ainsi, il y avait deux bourses au concours; les élèves du collège trouvèrent moyen d'en gagner trois. C'est un record difficile à battre.

Les élèves ont concouru avec ceux des autres collèges pour quatorze bourses, ils en ont gagné cinq. Ils n'ont pu en toucher que quatre, car une règle s'oppose à ce qu'un élève touche plus d'une bourse.

Les élèves du collège n'étaient que 42 sur 424; moins d'un dixième. Quelle rude concurrence ils feraient s'ils augmentaient en nombre sans diminuer en valeur !

SONNET

Salut au Printemps

Le froid s'en va; le zéphir caressant
Dans les jardins revient baiser les roses
Et balancer les jeunes fleurs écloses
Pour en semer le parfum ravissant.

Tous les buissons pour l'été renaissant,
Sont dépouillés de leurs teintes moroses
Et les oiseaux qu'émerveillent ces choses,
Par des concerts chantent le Tout-puissant.

Un bruissement d'une douceur étrange
Passe dans l'air, l'abeille aux ailes d'ange
De tous côtés va butiner son miel.

O doux printemps ! réveil de la nature !
Ton beau décor nous fait songer au ciel
Quand tu revets ta brillante parure.

L'abbé G. DUGAS.

LE SANG GAULOIS

XXX

LES TROIS INSTITUTEURS DE L'AISNE (1871)

Une petite pyramide s'élève dans département de l'Aisne, sur la colline qui sépare Pasly de Cuffies.

Le 7 février 1884, comme le 67e de ligne longeait la route, à proximité de ce petit monument, le colonel le fit arrêter, et former en carré.

Les soldats présentèrent les armes, le drapeau s'avança les notes claires de "la Marseillaise" se firent entendre, les tambours battirent aux champs, les clairons sonnèrent, et sur la première marche du mausolée, debout et découvert, le colonel prononça ces paroles :

"Soldats,

. . . .

Le sol que nous foulons est historique. Vous venez de passer devant les habitations souterraines de vos ancêtres les Gaulois; tout à l'heure vous traversiez un camp romain; à l'horizon vous voyez Juvigny, où Syagrius combattit Clovis, chef des légions franques; et là devant vous se dresse un monument où reposent deux Français, tombés *martyrs*, en 1870, sous les balles prussiennes. Sans connaître les règlements militaires, ces braves citoyens avaient compris que le salut ou la perte du pays peut dépendre d'une heure de résistance. Aussi, sachant que l'ennemi voulait franchir l'Aisne, ils résolurent d'en défendre le passage; un lâche les trahit...

Cet exemple montre que le courage et l'amour de la patrie ne se trouvent pas seulement sous l'uniforme, mais bien aussi sous la blouse de l'artisan, comme sous l'habit de l'instituteur."

Ces deux Français auxquels le colonel du 67e rendait cet hommage touchant s'appellent Debordeaux et Courcy.

Jules Debordeaux avait 27 ans quand il apprit nos premiers désastres. Il prêcha immédiatement la résistance, et, dans sa petite sphère d'influence, il souleva, par sa parole ardente, les paysans qu'animait l'amour de la patrie : Ce fut la garde nationale de Pasly.

Elle a fait parler d'elle.

Aussi, dès que les Allemands arrivent, les représailles commencent.

Debordeaux, coupable d'avoir conçu l'idée de défendre sa famille, son village, contre les envahisseurs est saisi et garrotté.

Accablé d'injures et de mauvais traitements, "vous allez être fusillé" lui dit, du bout des dents l'officier allemand qui avait procédé à son soi-disant interrogatoire.

Conduit en dehors de ville, une scène que la plume se refuse à décrire se produit. Essayons :

Ligotté, mis au pied du mûr, Debordeaux *sert de cible vivante* aux soldats Prussiens. Au lieu de tirer tous ensemble sur leur victime, les Prussiens ne tirèrent que l'un après l'autre. "Renversé d'un premier coup de feu, raconte Désiré Lacroix, — Debordeaux veut se relever; un second coup de feu le rejette à terre; il se relève encore; criblé de balles, enfin il retombe, pour ne plus se relever.

Pour comble d'opprobe, le peloton d'exécution, son ouvrage accompli, regagna ses quartiers, sans s'occuper de son cadavre !"

A Vauxrézis, les mêmes scènes de violence se produisirent contre l'instituteur Louis Paulette, et pour les mêmes raisons: il avait voulu défendre les siens contre les brutalités de l'ennemi. Sans se laisser troubler par la perspective du sort qui l'attendait, il refusa de faire connaître le nom de ceux de ses concitoyens qui avaient pris les armes. Aussi fut-il exécuté sur l'heure avec deux de ses amis; et, par un raffinement de cruauté, ils furent fusillés *successivement*....

* * *

Jules Leroy est le troisième instituteur victime des représailles prussiennes. Le soupçonnant lui aussi d'avoir formé une compagnie de franc-tireurs, les envahisseurs le saisirent dans sa classe, l'accablèrent de coups et l'emmenèrent.

Des scènes déchirantes se produisirent. Les femmes se jetaient aux genoux des Prussiens. La douleur de Mme Leroy, surtout, était navrante. Rien n'y fit.

"A Dormans, le commandant allemand s'élance, furieux (pourquoi ?) dans le wagon à bestiaux où Leroy avait été parqué comme un animal, et, se tournant vers lui, — écrit Désiré Lacroix, — "Combien as-tu d'élèves. — Soixante. — Soixante brigands, soixante canailles !....) Puis, lui tirant violemment la barbe : "Voilà un instituteur de cette grande nation ! Voilà un instituteur de la nation la plus civilisée de l'Europe !..." Et, sans doute pour prouver la supériorité (!) de la civilisation allemande sur la civilisation française, *il cracha* à la figure du prisonnier qui avait pieds et poings liés !"

* * *

Et les pacifistes voudraient que des hommes de race oublient de pareils affronts !

Et l'Alsace-Lorraine ?

F. Deniset.

REVUE DE LA PRESSE

PAS IMPOSSIBLE

(La Patrie)

La rumeur veut que bientôt le "Canadian Northern" et le Grand-Trone-Pacifique soient fusionnés et deviennent la propriété de l'Etat.

Cette union des deux derniers transcontinentaux ne surprendrait probablement pas ceux qui sont au courant de la situation.

Les conditions que le gouvernement impose à MM. MacKenzie et Mann en leur garantissant $45,000,000, mettent pratiquement leur voie ferrée sous le contrôle de l'Etat.

Et l'on sait la part que le pays a prise dans la construction du Transcontinental.

* * *

LA RARETE DU BOEUF

(Le Devoir)

Il n'est pas probable que le prix du bœuf diminue d'ici à quelque temps. C'est la rareté du bétail qui tient le prix aussi élevé.

M. W. J. Kennedy, directeur du service agricole du collège d'Iowa, vient de revoir la statistique mondiale de l'élevage du bétail qui n'est pas encourageante.

En France, depuis 1900, le bétail n'a augmenté que de 2 pour cent, soit juste le chiffre de l'augmentation de sa population. L'Australie est à peu près le seul pays dont le bétail ait augmenté considérablement, — 40 pour cent.

Le Canada constate une forte augmentation aussi, 35 pour cent, mais elle est absorbée par l'augmentation de sa population, — 20 pour cent, — et aussi par l'énorme diminution du bétail américain qui a été de 32 pour cent depuis 1907, pendant que la population de la république voisine augmentait de 10 millions. Ajoutons que l'admission en franchise du bœuf aux Etats-Unis, contribue à diminuer les troupeaux canadiens.

Nos cultivateurs ont donc tout intérêt à faire l'élevage du bœuf.

* * *

MGR J. O. ROUTHIER

(Le Droit)

Monseigneur J. O. Routhier, Vicaire-Général et Administrateur actuel de l'Archidiocèse d'Ottawa, célèbrera dans quelques jours le cinquantième anniversaire de sa consécration au sacerdoce.

Ses nombreux amis, — et qui n'est pas l'ami de Monseigneur Routhier ? — se préparent à remercier avec lui la divine Providence de ce bienfait insigne et de ce demi siècle de vie pendant lequel il a pu jeter à pleines mains les trésors d'une charité immense, de vertus héroïques et d'un dévouement sans bornes aux devoirs du prêtre.

* * *

DESINTERESSE

(Le Soleil)

L'ancien secrétaire d'Etat du président Cleveland, l'hon. Richard Olney, vient de refuser du président Wilson, un poste de confiance qui lui rapporterait $12,000 par année.

Un nouveau sage que les ambitions du monde et les richesses de la terre laissent parfaitement froid.

* * *

LA SESSION FEDERALE

(La Patrie)

Jusqu'ici la Chambre des Communes a assez complètement expédié toute la routine de la session ; mais les plus importantes mesures sont encore à venir. On ne peut prévoir combien de temps sera consacré à la discussion du projet de loi relatif au Canadien Northern. En montrant que l'arrangement proposé par le gouvernement a l'appui de plusieurs premiers-ministres libéraux des provinces intéressées, le ministère a sans doute dans une bonne mesure désarmé l'Opposition. Et par surcroit, comme le parti libéral est divisé sur cette question, aux Communes mêmes, il faudra qu'il observe une certaine réserve dans ses critiques. De sorte que le débat devrait être réduit à de raisonnables proportions.

* * *

(La Presse)

Au moment où l'honorable M. Emmerson, ancien ministre, s'élève contre un personnage royal ou d'accointance royale, comme gouverneur du démocrate Canada, le *Times*, de Londres, trouve que notre pays s'américanise. Nous protestons contre les deux exagérations. La présence du Duc de Connaught ou du prince de Teck, en Canada, n'a rien qui puisse gêner les allures et les sentiments démocratiques de notre population. Quelque soit le gouverneur-général, il est ici seulement parce que le Roi ne peut pas y être matériellement ; mais c'est bien la personne fictive de notre souverain qui, par un procédé métaphysique, traverse les mers et se promène en Canada dans la personne visible des gouverneurs. Comme le dit notre constitution : "A la REINE est attribué le gouvernement du Canada (art. 9) ; il y a un Conseil Privé de la REINE pour le Canada (art. 11) ; il y a pour le Canada un Parlement composé de la REINE, du Sénat et des Communes (art. 18)."

* * *

LE BLE DANS LE MONDE

(Le Temps)

M. Pierre Clerget, qui s'est spécialisé dans l'étude des questions de géographie économique, publie, dans la "Géographie," une intéressante note sur la production et la consommation du blé dans le monde.

Nous y apprenons que, grâce aux progrès réalisés dans les méthodes culturales et dans la mise en valeur de nouveaux terrains, la production mondiale du blé s'est accrue de 66 p.c. depuis trente ans, alors que le chiffre total de la population du globe ne croissait que de 29 p.c. La disponibilité moyenne par tête passait de 77 kil. 840 à 100 kil. 640. La farine de blé a pu ainsi se substituer dans une mésure sans cesse plus large aux farines de seigle et de maïs. Les principaux pays exportateurs de blé sont la Russie, les Etats-Unis, la Roumanie, le Canada et l'Inde anglaise. Quant aux pays qui importent le plus de blé, ce sont la Belgique, l'Italie, l'Allemagne et surtout l'Angleterre, qui absorbe à elle seule le tiers des exportations totales et dont la production de blé indigène ne représente pas plus du cinquième de la consommation nationale. Cette circonstance suffirait à expliquer l'intérêt que l'Angleterre attache au maintien de sa prépondérance maritime, qui est pour elle "une impérieuse question de subsistance."

* * *

L'ENSEIGNEMENT DE L'AGRICULTURE

(La Croix)

M. Jean-Charles Magnan, professeur d'agriculture au collège de Saint-Casimir, vient de publier une brochurette sur *l'Enseignement des notions d'agriculture à l'Ecole primaire.*

Il a fait sien le mot d'ordre de M. O. E. Dallaire : "Que les écoles de la campagne soient donc, avant tout, rurales par leur programme, leur mentalité, leurs aspirations !"

En effet, l'école rurale devrait tendre particulièrement à faire estimer, aux enfants qui la fréquentent, la vie rurale : la terre avec toutes ses richesses, toutes ses espérances et même toutes ses peines ; à leur faire bien comprendre qu'il est plus digne de l'homme de demander au sol sa subsistance que d'aller tenter une fortune désespérante dans les villes où s'étiolent le plus souvent avec la santé toutes les vertus qui font les peuples forts et grands.

Nous ne saurions trop encourager les jeunes gens qui, comme M. Magnan, se donnent à cet apostolat patriotique.

* * *

L'OUEST CANADIEN

(Courrier de l'Ouest)

Au cours des dernières années, plusieurs personnes qui visitèrent l'Ouest canadien, publièrent dans les journaux leurs impressions sur les diverses provinces de cette partie du pays. L'opinion générale de ces capitalistes et hommes d'affaires, était que l'Ouest avait grand besoin de culture mixte pour alimenter ses villes sans avoir recours à l'importation.

Il semble évident aujourd'hui que ces avertissements répétés ont porté fruits, car d'après les rapports que nous recevons, des progrès immenses ont été accomplis dans ce mouvement. Il est particulièrement intéressant d'examiner les chiffres relevés par un expéditeur important qui a fait une étude spéciale des produits de l'Alberta. Notre province au cours de l'année dernière, a produit pour environ $15,000,000 d'œufs, de volailles et de produits de laiterie. Voici les chiffres exacts :

Oeufs. 14,627,700 douzaines, $3,021,086 ; volailles, 667,964 pièces ou 2,003,892 livres, $440,856 ; laiterie, 1,041,255,756 livres ou 694,170,504 chopines, $11,453,813.32. Total, $14,915,765.56.

Des produits de la laiterie nous avons le détail suivant :

Crème, 17,256,964 livres ou 13,605,491 chopines, $2,040,823.65 ; beurre, 75,649,103 livres, $3,821,597 ; fromage, 141,964 livres, $18,126. Total, $5,880,547.65.

En plus des œufs mentionnés plus haut, la province importa des Etats-Unis 1,954,110 douzaines, au montant total de $521,096. Ce chiffre est comparativement bas, à côté de celui des années passées.

Un grand nombre d'émigrés anglais et écossais arrivent actuellement à Calgary, Saskatoon et Régina pour s'établir sur des homesteads ; l'exode des Américains vers les provinces de l'Ouest se continue aussi, comme au cours des semaines passées.

Soumissions

POUR CHARPENTE D'ACIER

DES Soumissions scellées, adressées à J. B. Coté, Secrétaire, et marquées "Soumissions pour Pont Provencher", seront reçues jusqu'à midi le 20 juin pour fournir et ériger la superstructure pour le Pont Provencher au-dessus de la Rivière Rouge, entre Saint-Boniface et Winnipeg.

Plans, spécifications peuvent être vus et formes de soumissions obtenues aux bureaux de :

L'Ingénieur de la Ville, Saint-Boniface, Man.

L'Ingénieur de la Ville, Winnipeg, Man.

Contract Record, Toronto, Ont.

Pittsburg Testing Laboratories, Pittsburg.

Engineering News, New-York.

Strauss Bascule Bridge Co., Chicago, Ill.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté ou caution d'une compagnie responsable pour $10,000.00.

La plus basse ou haute soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

(Signé) J. B. COTE,
Secrétaire.
Hôtel-de-Ville, St. Boniface, Man.
27-29



Soumissions

DES Soumissions cachetées marquées "Provisions et Fournitures pour l'Eclairage de la Police Montée des Provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'au jeudi 4 juin 1914 à midi.

Des formules imprimées contenant complètes informations au sujet des articles requis et leur qualité peuvent être obtenues sur application, à chaque poste de la police montée de la Province où à l'office du soussigné.

Aucune soumission ne sera acceptée si elle n'est écrite sur les formes requises.

On ne sera obligé d'accepter formellement aucune soumission même la plus basse.

Chaque soumission dait être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne, ou d'une note promissoire d'un montant de 5 pour cent de la valeur totale des articles faisant partie de la soumission.

Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de ratifier sa soumission par un contrat écrit si demandé de le faire, ou s'il ne mène pas à bonne fin le dit contrat.

Si la soumssion est refusée le chèque sera retourné.

Les journaux insérant la susdite notice sans avertissement préalable de notre part ne seront pas payés.

LAURENCE FORTESCUE.
28-29 Controleur.

De par le Monde

Une lettre de Son Eminence le Cardinal Amette, de Paris au Cardinal Bégin

Son Eminence le Cardinal Amette, archevêque de Paris, France, a écrit au nouveau Cardinal Canadien, la lettre de félicitations suivante:

"Je ne veux pas attendre l'heure des félicitations officielles pour dire à Votre Grandeur de quel cœur j'applaudis à son élévation au cardinalat. Je me réjouis grandement de l'hommage rendu à votre belle vie épiscopale, et aux catholiques du Canada. Il me semble qu'en votre personne nous comptons un cardinal français de plus. Veuillez agréer, Monseigneur et prochaine Eminence, l'expression de mes sentiments très respectueux et bien dévoués.—Louis M. Card. Amette, archevêque de Paris."

Le Japon et le Canal de Panama

Washington—Le gouvernement japonais a informé le département d'Etat qu'il avait fait voter $363,362 pour que les navires de guerre japonais puissent prendre part d'une manière convenable à la revue maritime internationale qui se tiendra à Hampton Roads en 1915 et au grand défilé des navires à travers le canal de Panama et jusqu'à l'exposition de San Francisco.

Le blé Canadien en Allemagne

De la *Tribune*, de Winnipeg: Les exportations de blé canadien en Allemagne, au cours de l'an dernier, démontrent que notre blé dur trouve sa place sur les marchés du monde, grâce à son excellente qualité. Malgré la moisson abondante de la Russie la consommation du blé canadien en Allemagne a considérablement augmenté en 1913.—Traduction de *La Presse*.

Les incendies dans les hôtels

Du premier janvier au 2 avril de cette année, 162 hôtels aux Etats-Unis et au Canada ont été incendiés. Une personne a été tuée ou blessée à toutes les vingt heures. D'après le rapport de l'ingénieur de la Sûreté, un hôtel a été détruit à toutes les 13½ heures. Le 2 d'avril, six hôtels ont été la proie des flammes à St-Augustine, Floride. Les Etats-Unis ont eu à enregistrer pendant cet espace de temps 144 hôtels incendiés et le Canada seulement dix-huit. La valeur de ces propriétés est estimée à $4,500,000 ce qui fait en moyenne $1,500,000 par mois ou $50,000 par jour. La perte moyenne pour chaque incendie a été de $28,000.

Pour vivre longtemps

Mme Thomas Bennet, de Brooklyn, N.Y., qui jouit de toutes ses facultés à l'âge de 102 ans, donne la recette suivante à ceux qui, comme elle, désirent vivre à un âge avancé: "Rire à gorge déployée trois fois par jour, manger trois bons repas et travailler au grand air trois heures durant!" La recette est excellente, mais elle n'est guère praticable pour la majeure partie de la population des Etats-Unis qui est obligée de s'enfermer dans les filatures de 6 heures du matin à 6 heures du soir. La conséquence s'impose: Pour vivre longtemps, se livrer à la culture.

Constitution de la Chine

La nouvelle constitution de la Chine qui vient d'édicter une convention constitutionnelle a été promulguée le 1er mai.

Le président se trouve nanti de pouvoirs très étendus. C'est lui qui convoque, ouvre, clôt, dissout la législature, aux termes de cette constitution. Il lui soumet le budget aussi bien que d'autres bills et renvoie à la législature pour reconsidération les bills qu'elle lui a envoyés pour approbation.

Le président détient aussi le pouvoir de nommer et de renvoyer les officiers civils et militaires, de déclarer la guerre et de conclure la paix. Il a le contrôle complet de l'armée et de la marine aussi bien que de toutes les dépenses de ces deux branches.

Répartition des salaires au Canada

Des 1,300,000 personnes qui gagnent leur vie au moyen de salaires au Canada, 389,873 sont employées dans les manufactures; les autres 716,937 sont employées sur les fermes.

L'agriculture aux Etats-Unis

On calcule que la superficie des terres cultivées, aux Etats-Unis, est de 841,000,000 arpents, soit une étendue plus considérable que celle de l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, du pays de Galles, de la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, du Papon et du Transvaal réunis. L'agriculture occupe 10,439,000 bras et les autres industries 18,845,000.

Le salaire du ténor Caruso

A New-York, le salaire du ténor Enrico Caruso vient d'être porté à $3,000 par jour. C'est ce que le célèbre artiste italien recevra lors de son prochain engagement au Metropolitan Opera, en vertu d'un contrat que les directeurs de cette maison viennent de signer. Jamais artiste lyrique n'a reçu plus gros salaire. Comme il touche des royautés des compagnies de phonographes, on s'imagine l'argent que Caruso retire chaque semaine.

Population aux Etats-Unis

Le 1er juillet, la population des Etats-Unis, y compris celle de ses possessions serait de 109,022,000 nous dit le Bureau de recensement de Washington.

New-York aura alors une population de 5,333,500; Chicago, 2,393,300; Philadelphie, 1,657,800; St-Louis, 734,660; Boston, 733,800; Cléveland, 639,500; Baltimore, 579,600; Pittsburgh, 564,878; Détroit, 537,650.

La télégraphie sans fil et Caruso

New-York, 14.—Les opérateurs du télégraphe sans fil le long de la côte Jersey et sur les paquebots quittant le port ont été fort mystifiés jeudi en entendant dans le récepteur la voix de Caruso, qui chantait de l'opéra. Ils ont vite compris que ce concert faisait parti d'une expérience faite par la compagnie Marconi. La voix du chanteur a été entendue distinctement à Philadelphie et jusque dans un rayon de cent milles.

Un discours du Roi George à son retour de France

Le Roi recevant l'adresse de la municipalité de Douvres à son retour de France a répondu en ces termes:

"La Reine et moi éprouvons un très grand plaisir en recevant un tel hommage de la municipalité de Douvres et nous vous remercions de tout cœur pour l'accueil que vous nous avez fait à notre retour de France. Ce fut pour nous une grande satisfaction que de renouveler les liens amicaux et intimes qui nous unissent à la grande République française et avec lesquels la mémoire de mon vénéré père sera toujours étroitement associée. Nous n'oublierons jamais cet enthousiasme qui présida à notre réception, à quelque endroit que nous allâmes, durant notre charmant voyage à Paris et dont nous avons été profondément touchés. Nous espérons que cette preuve d'amitié et de bons sentiments à l'égard de notre pays de la part de la nation française sera pleinement appréciée par notre peuple.

"Je vous remercie de vos bons souhaits et vous assure que mon plus vif désir et mes efforts incessants tendront toujours au maintien de la paix ainsi qu'au progrès et à la prospérité nationale."

A propos de la situation au Mexique

Vera Cruz.—Deux prélats, Mgr E. Mora del Rio, archevêque de Mexico, et Mgr Jesus Maria Eschavarria, évêque de Saltillo, sont arrivés ici avec quarte-vingts autres réfugiés, dont la plupart ont passé deux ou trois semaines en prison.

Les deux évêques se rendent à Rome afin d'y soumettre au pape la situation mexicaine. On déclare que l'archevêque del Rio a été appelé par le pape. On croit que le pape étudiera, avec l'archevêque le moyen de rétablir la paix.

L'archevêque a déclaré qu'il est fort inquet sur le sort de milliers de non-combattants dans la capitale. Il déclare que si Zapata entre à Mexico, les églises et la cathédrale seront pillées, car le peuple suppose qu'elles renferment des trésors.

Projet d'emprunt de $400,000,000

Londres.—Un télégramme de Paris annonce que le gouvernement français prend les mesures nécessaires pour s'assurer un emprunt de $400,000,000. Il s'agira d'obligations garanties par l'Etat.

Eclipse totale du soleil

Une éclipse totale du soleil se produira le 21 août prochain. Elle sera partiellement visible dans l'Amérique du Nord.

Voici les données du professeur C. G. Abbott, chef de l'Institut Astronomique de Smithoonian à ce sujet:

Le 21 août 1914, la lune passera exactement entre la terre et le soleil, et il y aura éclipse totale de soleil. Cette éclipse ne pourra être observée en Amérique, excepté, au lever du soleil, au Canada. Mais en Perse, en Russie, et dans les pays scandinaves l'éclipse pourra être vue dans sa totalité.



Soumissions

DES Soumissions cachetées marquées Soumissions pour Chaudières et Fournaises, seront reçues par le soussigné jusqu'au samedi 23 Mai pour les chaudières et fournaises nécessaires pour la nouvelle Salle de Pouvoirs de Winnipeg.

Plans et spécifications peuvent être consultés à l'office de l'Architecte Provincial, No. 261 rue Fort, Winnipeg.

Les soumissions doivent être accompagnés d'un chèque accepté d'une valeur de 5 (cinq pour cent) du montant de la soumission, lequel chèque sera confisqué en faveur du Gouvernement Provincial au cas où le soumissionnaire refuserait de ratifier son contrat par écrit, où l'ayant fait négligerait d'en exécuter toutes le sconditions.

Aucune soumission, même la plus basse ne sera obligatoirement acceptée.

W. H. MONTAGUE,
Ministre des Travaux Publics.
Winnipeg, Man.,
18 avril 1914. 25-28

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 33

(Suite)

—Que veux-tu faire, Trim ? lui demanda Tom.

—Moué voulé trouvé fourche des sentiers, lui répondit Trim à demi-voix, en lui faisant en même temps signe de parler moins haut.

Trim, après avoir attentivement examiné le terrain, prit un tison et, éteignant les restes du feu avec son pied, fit signe aux hommes de le suivre. Il marchait en tenant près deterre le bout allumé de son tison. Chacun suivait en silence, sans trop savoir ce que Trim voulait faire. Ils ne tardèrent pas à arriver à un endroit où le sentier qu'ils avaient suivi depuis quelques instants, s'élargissait tout à coup et se trouvait coupé par un autre sentier à angle droit. Trim avançait lentement, examinant attentivement toutes les empreintes de souliers et de pieds nus, qui se trouvaient encore fraîches sur la terre humide. Après s'être assuré qu'aucune trace récente ne gagnait dans le sentier transversal, il fit signe à Tom de se baisser, pour examiner deux traces de bottes, dont l'une était beaucoup plus large que l'autre, venant du nouveau sentier.

—Je vois bien deux traces, mais ce sont celles de deux hommes, il n'y a pas le pied d'une jeune fille là, dit Tom.

—Non, pas fille; mais vois-ti cti pied-là? y l'été pu petit que l'autre, pourquoi l'y été plus enfoncé? D'y portait qué chose, peut-être mamselle Sara?

—C'est possible, Trim, mais c'est pas sûr; qu'allons-nous faire?

—Nous va allé droite à la cabane du vieux Laté; son la cabane y l'été sur bord du bayou Latreille.

Ce vieux Laté était un pêcheur qui avait fixé sa demeure à l'entrée du bayou Latreille. Il avait toujours quatre à cinq pirogues à l'usage des chasseurs et des jeunes gens qui venaient passer quelques jours en partie de pêche, desquels il était généreusement payé pour l'hospitalité qu'il leur donnait ou pour les pirogues qu'il leur prêtait. Trim savait bien cela, et c'est ce qui lui causait quelques doutes, à l'égard des marques de bottes qu'il avait découvertes; elles pouvaient être celles de quelques chasseurs ou pêcheurs, qui auraient récemment visité le vieux Laté.

—Nous n'avons pas besoin de tant nous embarrasser de ces empreintes de pieds, dit Tom; nous n'avons qu'à nous informer du vieux Laté, il nous dira s'il a vu passer par ici un homme et une jeune fille.

—Vieux Laté, pas dire rien, reprit Trim; lui conné comment gardé son langue, quand payé pou pas parlé !

—Eh bien, nous le payerons pour qu'il parle.

—Whist ! continua Trim en clignant un œil, vieux Laté fin renard. Lui pas disé si Cabrera l'été passé; non, moué conné trop ben vieux Laté, lui l'été un contrebandier.

—Dans ce cas, en avant et marchons, nous prendrons d'autres moyens.

Bientôt Trim, qui avait pris le devant et marchait au pas accéléré; s'arrêta pour donner le temps à ceux qui le suivaient d'approcher.

—Voyez-vous ti c'te lumière à travers le bois? c'est là été cabane du vieux Laté.

—Voici ce que nous allons faire, dit Tom à voix basse: Trim et moi nous irons droit à la cabane, dans laquelle nous entrerons; vous autres, vous vous placerez de manière à ne laisser personne sortir de la cabane ou en approcher, sans que vous puissiez examiner leurs mouvements.

—C'est bon ça, continua Trim, surtout faut li veiller à les pirogues, pou que personne emmené li. Les pirogues li l'été sur le bord du bayou, à la porte de la cabane.

Tom et Trim prirent ensemble les devants, marchant avec précaution pour ne pas faire craquer les branches sous leurs pieds; les quatre autres suivaient à une douzaine de pas par derrière. Quand ils débouchèrent du bois, la cabane n'était qu'à un demi-arpent, dans une espèce de défriché; on pouvait la distinguer à la demi-clarté que répandaient les étoiles, qui brillaient sur un ciel pur et serein.

—Ah ! dit Tom, on peut voir ici au moins; ce n'est pas comme dans ce maudit bois, où il fallait tâter son chemin pour ne pas se briser la tête sur les arbres.

—Chut ! pas parlé si fort ! il été bon nous voyé par la fenêtre si y avé beaucoup personnes, dedans cabane.

Trim regarda quelques instants par la fenêtre, et après s'être assuré qu'il n'y avait que le vieux Laté et sa femme, tous deux assis auprès d'un bon feu de cheminée, il dit à Tom: "Entrons."

—Bonjour, monsieur Laté ; bonjour, madame.

—Bonjour, monsieur. Tiens, c'est toi, Trim ! et où vas-tu donc? Asseyez-vous, monsieur, dit Laté, en présentant un banc à Tom, et montrant à Trim un quartier de bois au coin de la cheminée.

—Nous allons faire un tour à la chasse monsieur, continua Tom ; on dit qu'il y a bien des canards ?

—Mais oui, pas mal.

—Avez-vous eu beaucoup de visites dernièrement-

Le vieux Laté jeta un coup d'œil rapide sur Tom et Trim et répondit avec assurance.

—Non, nous n'avons eu personne depuis une dizaine de jours.

—Mais si fait, ajouta la vieille avec cette indiscrétion si particulière au sexe; tou oublies ces deux messieurs qui sont venus ce matin avec cette jeune...

Le vieux Laté lança à sa femme un regard qui l'arrêta tout court.

La vieille reconnut qu'elle avait fait une bêtise, et croyant la réparer, elle ajouta :

—Ah ! c'est vrai, c'était la semaine passée !

Tom regarda Trim, qui lui fit un clin-dœil.

—Mais, s'il n'est venu personne depuis plusieurs jours, continua Tom, comment se fait-il qu'il y ait tout près de la cabane, des marques de bottes encore fraîches?

—De bottes ?

—Oui, de bottes ! Il y en avait deux bien distinctes, l'une plus petite que l'autre.

—Vous me surprenez, répondit le vieux Laté avec une indifférence assez bien jouée; il faudrait qu'il fut venu quelqu'un pendant que nous étions allé à la pêche, ma femme et moi; car je vous assure que je n'ai pas vu une âme depuis plus d'une semaine.

—Quand donc êtes-vous revenu de la pêche ?

—Ce soir tout tard. A propos, vous me faites penser à aller chercher le poisson, que j'ai laissé dans la pirogue; excusez-moi un instant.

En disant ces mots, le vieux Laté se leva pour sortir. Tom tisonna le feu dans la cheminée, et y jeta quelques branches sèches. Trim, qui soupçonnait quelque chose dans la sortie du vieux Laté, le suivit presqu'aussitôt qu'il fut hors de la cabane. Il remarqua qu'il avait pris un bout de planche, qu'il traînait après lui. L'idée vint à Trim que le vieux cherchait à effacer quelque chose, à la manière particulière dont il dirigeait la planche, et rentrant aussitôt dans la cabane, il en ressortit avec un tison allumé. En deux pas il fut auprès des pirogues; promenant son tison en l'agitant pour lui faire donner plus de clarté, il put distinguer l'empreinte toute fraîche encore d'un petit soulier de femme.

—Ah ! Ah ! M. Laté, dit Tom qui avait suivi Trim, et qui avait aussi remarqué l'empreinte du petit soulier, à côté de celles des bottes, voici les mêmes traces que nous avons vues dans le bois, seulement qu'il y a aussi celles d'une femme ou d'une d'une fille ! Pourquoi nous avez-vous dit qu'il n'était venu personne ?

—Je vous assure que je n'en ai pas vues ! et ces traces, je ne les avais pas remarquées.

—Vraiment ! allons, pourquoi faire tant de mystère ? Est-ce que par hasard vous auriez intérêt à cacher leur visite ? Allons donc ! ne dirait-on pas que ce sont des criminels qui se sauvent, plutôt que d'honnêtes personnes qui s'en vont à la chasse ou à la pêche ? Serait-ce même des pirates, ils ne prendraient pas plus de précautions pour se cacher.

Tom, en prononçant ces dernières paroles d'un ton indifférent, n'en avait pas moins suivi attentivement sur la physionomie du vieux Laté, dont la figure était éclairée par le tison allumé que Trim tenait élevé, l'impression de surprise et d'anxiété qu'elles y causèrent.

—Ma foi, je ne sais ce que vous voulez dire; croyez-moi si vous voulez, mais je vous jure que je n'ai vu aucun étranger depuis plusieurs semaines; dit le vieux Laté avec assez d'aplomb.

—Ne jurez pas, M. Laté, ne jurez pas.... Sont-ce là toutes vos embarcations? je n'en vois que trois, je croyais que vous en aviez quatre ou cinq.

—Qui vous a dit cela ?

—C'est Trim.

—Oui ! j'en avais quatre cette automne, mais j'en ai détruit une qui était trop vieille; vous en voyez encore les restes là, sur la côte.

Trim s'approcha et dit quelques mots à l'oreille de Tom, et partit en courant, dans la direction du bois, par où ils étaient venus.

Le vieux Laté suivit quelque temps Trim des yeux, mais ne fit aucune question.

—Vous nous prêterez bien vos embarcations, M. Laté, continua Tom.

—Impossible !

—Comment, impossible ?

—Elles sont toutes engagées. Elles sont louées à des messieurs que j'attends demain.

—Mais nous reviendrons demain.

—Impossible, je vous assure. J'en suis vraiment fâché. Si vous voulez attendre jusqu'après demain matin, vous pourrez en avoir une.

—Il sera trop tard !

—Trop tard ? et pourquoi? vous ne pensez pas que tous les canards partiront demain ?

—Qu'ils partent ou ne partent pas, j'ai besoin de ces embarcations cette nuit même, vous ne me les refuserez pas, j'espère; vous ferez votre prix et je vous payerai.

—Je vous ai dit déjà que c'était impossible.

—Oui dà ! Nous verrons...puis élevant la voix de manière à être entendu par les hommes de police qui s'étaient couchés à plat ventre dans l'herbe, "je vous dis que j'ai besoin de ces embarcations et qu'il ne faut pas que personne les touche avant moi."

Le vieux Laté ne répondit rien d'abord, il pensa en lui-même aux moyens d'empêcher Tom de s'emparer des embarcations sans user de violence, sentant d'ailleurs qu'il n'était pas en mesure de résister à Tom, dont la taille annonçait une force non commune. Après quelques instants de réflexion, pendant lesquels il avait arrangé ses plans pour priver Tom de l'usage de ses embarcations, il lui dit avec un ton d'assez bonne humeur

—Eh ! bien, monsieur, s'il vous en faut absolument une, nous allons en parler à ma vieille; et ce qu'elle dira, décidera la question.

—A la bonne heure, M. Laté, j'aime à vous entendre parler raison comme ça.

—Vous voyez bien que ce n'est pas par mauvaise volonté. Si vous voulez entrer et fumer une pipe auprès du feu, vous pourrez en parler à ma femme. Tenez, emportez cette brochée de dorade, et je vous suis avec le reste.

En ce moment, la marée, qui se faisait sentir jusque là, baissait depuis quelque temps, faisant un courant assez sensible dans le bayou. Tom n'eut pas plutôt tourné le dos pour regagner la cabane, que le vieux Laté poussa à la hâte chacune des embarcations dans le courant, et ne tarda pas à retourner à sa cabane, où il arriva avant que Tom se fut assis auprès d'un bon feu, qui pétillait dans la cheminée.

Quand le vieux Laté entra, sa physionomie dénotait la satisfaction qu'il éprouvait à la réussite de son stratagème.

—Tiens, ma femme, dit-il, voilà le poisson; que dis-tu si tu nous en faisais cuire quelques-uns, je me sens de l'appétit peut-être aussi que monsieur en mangerait ?

— Pas d'objection, répondit Tom.

—A propos, mais où est allé Trim ?

—Oh ! pas loin, au bayou Goglu. Y a-t-il loin d'ici au bayou Goglu ?

—Pas absolument; à peu près une demie-lieue, pour celui qui connaît le raccourci. Mais qu'est-il allé faire au bayou Goglu ?

—Chercher mes compagnons ; et si vous n'avez pas d'objection à préparer à souper pour douze personnes, nous serons fort aise de profiter de votre hospitalité.

—Douze ! Mais vous n'allez pas à la chasse, sûrement ?

—Oui, à la chasse; et à la chasse d'un fameux canard encore !

Le vieux Laté et la vieille échangèrent un regard rapide.

Pendant que le souper se préparait, Tom fumait tranquillement la pipe, certain que les embarcations étaient en sûreté sous la surveillance de ses hommes; tandis que de son côté le vieux Laté n'était pas moins sûr que le courant en prendrait soin. Ainsi tous deux restèrent à fumer près de la cheminée.

Trim ne fut pas longtemps à se rendre au bayou Goglu, où sir Arthur attendait, avec ses hommes de police, qu'il vint les rejoindre. Ils n'avaient rien vu, à l'exception d'une vieille cabane en ruine, que son propriétaire avait abandonnée depuis longtemps. Trim leur eut bientôt appris le résultat de la visite au bayou Latreille, vers lequel ils se mirent tous en route à la suite du nègre, qui leur servit de guide.

En arrivant au bayou Latreille, Trim ayant fait remarquer à Lauriot que les hommes stationnés autour de la cabane du vieux Laté, étaient encore à leur poste, et entendant la voix de Tom qui chantait une chanson de matelot, ils marchèrent tout droit à la porte et entrèrent sans plus de cérémonie.

—Bonjour le maître et la maîtresse, dit Lauriot, en déposant sa carabine dans un coin auprès de celle de Tom et de Trim; ce qu'imitèrent ceux qui le suivaient. Ah ! M. Tom, je vois que vous nous avez fait préparer un bon souper; ce n'est pas à dédaigner, surtout quand on n'a pas mangé depuis midi. A propos, quelles nouvelles depuis que Trim vous a quitté ?

—Ma foi rien, si ce n'est que M. a consenti, après bien des difficultés, à nous laisser avoir ses embarcations.

—Trim nous a dit que vous aviez découvert une empreinte de souliers de femme, continua Lauriot; n'aimeriez-vous pas à l'examiner, sir Arthur ?

—Oui ! oui ! allons voir.

—Allons, Trim, viens nous éclairer.

Le vieux Laté, qui craignait que le courant n'eut peut-être pas encore entraîné les pirogues asses loin, s'écria :

—A table, à table, messieurs, pendant que c'est chaud ! et où sont donc les autres, vous disiez que vous seriez douze ?

—Ils sont à la porte, dit Tom, je vais les appeler.

Tom appela les hommes et ils entrèrent tous pour prendre leur souper.

La vieille profita de l'instant de confusion, que l'entrée des nouveaux venus causa dans la cabane pour s'esquiver.

—Où allez-vous donc, messieurs, si ce n'est pas indiscret? dit le père Laté; vous n'allez sûrement pas à la chasse aux canards avec des carabines; car, je vois que vous en avez tous des carabines !

—Cela vous intéresse-t-il beaucoup, père? répondit Lauriot, en fixant sur lui ses yeux perçants. Tenez, ne faites pas l'ignorant, vous le savez aussi bien que nous.

—Moi !

—Oui, vous !

—Je vous persuade...

—Vous ne nous persuaderez pas. Vous en savez plus long que vous ne jugez à propos d'en dire. Il y a des pistes tout autour de votre cabane et vous ne les avez pas vues; elles sont toutes fraîches et vous avez voulu les effacer de devant votre porte; votre femme a dit qu'il était venu deux hommes et une fille ce matin; vous lui avez fait les gros yeux, et s'apercevant qu'elle avait fait une bêtise, elle a voulu la réparer par une plus grosse encore. Et cette jeune fille a aussi laissé l'empreinte de son soulier auprès de l'embarcation; celle-là aussi, vous eussiz bien voulu l'effacer, mais vous n'en avez pas eu le temps. Tenez, père, soyez franc, dites-nous les choses telles qu'elles sont, si vous ne voulez pas vous faire une vilaine affaire.

—Comment ! une vilaine affaire !

—Oui, une vilaine affaire ! Ecoutez: ces deux hommes qui sont venus ce matin sont deux criminels, et la jeune fille est la victime de leur plus criminel enlèvement ! Comprenez-vous maintenant? Savez-vous que si vous persistez à cacher leur fuite, nous croirons que vous êtes leur complice; tandis qu'au contraire si vous nous dites la vérité, nous croirons tout naturellement que vous avez été payé pour ne rien dire et que vous l'avez promis, sans savoir qui ils étaient. Entendez-vous?

Le vieux Laté se sentit dans une mauvaise passe, et il crut qu'il valait mieux pour lui d'avouer, croyant Cabrera hors de danger, que de nier et de passer pour complice.

—Eh ! bien, dit-il, avec une répugnance marquée, c'est vrai : il est venu ce matin deux messieurs et une jeune femme, qui se sont écartés cette nuit dans le bois. Ils ont acheté une de mes embarcations et m'ont fait promettre de ne pas dire qu'ils étaient venus. Mais je vous assure que je ne savais pas qui ils étaient; je ne leur ai pas demandé, car ce n'était pas de mes affaires.

—Comment était habillée la jeune fille ?

—Je ne sais pas si c'était une fille ou une femme, mais elle avait une robe à raies bleues, un chapeau de paille, avec un voile vert.

(A suivre)

A Nos Abonnés en retard

Nous invitons nos lecteurs à nous faire parvenir sans retard le montant de leur abonnement.



On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Page du Cultivateur

Pour Empecher l'Ecrasement des Porcelets

Trop nombreux sont les cultivateurs qui, tous les printemps, subissent des pertes par l'écrasement des porcelets par leur mère, pour que nous négligions de leur indiquer les procédés aussi simples qu'efficaces que nous connaissons pour enrayer autant que possible les pertes occasionnées par ces écrasements.

On constate trop souvent que des jeunes cochons, âgés de deux ou trois semaines déjà, sont écrasés par leur mère. A plus forte raison le seront-ils au moment de la naissance et pendant les quelques jours qui suivent, lorsqu'ils ne peuvent encore se sauver assez vite et que la truie est encore agitée. C'est pourquoi nous conseillons d'abord d'employer de la paille coupée en morceaux de un à deux pouces de long comme litière. Mais à défaut de paille hachée l'on pourrait employer la balle d'avoine avec avantage, pendant les premiers jours surtout. Dans la paille longue, les nouveaux-nés s'empêtrent et sont souvent piétinés par leur mère; plusieurs éleveurs en ont fait la triste expérience.

En second lieu, il faut placer à angle droit, le long des murs de la loge de la truie qui doit donner des petits, à une hauteur du plancher d'environ 6 à 7 pouces et à une distance égale de 6 à 7 pouces des murs de fortes planches. Ainsi se trouve établie, tout le long des parois, une allée protectrice de sorte que la truie ne pourra, en aucun cas, se coucher contre le mur ou paroi de sa loge, là où l'écrasement est le plus à craindre; tandis que les petits cochons, cherchant la chaleur, pourront passer par-dessous cette planche et se tenir entre leur mère couchée et le mur.

Une Industrie qui pourrait etre profitable

Une certaine réclame, il y a quelques années, a été faite en faveur de l'importation de chèvres laitières, dans le but d'en faire bénéficier nos régions de forêts en voie de défrichement. Nos colons, au dire de ceux qui se mirent alors à la tête du mouvement, en auraient fait leur bonheur.

On fit venir, nous nous le rappelons, choisis dans les meilleurs producteurs, deux ou trois détachements du précieux bétail, mais nous ne savons trop quels furent les succès de ces tentatives. Il nous est avis que les résultats n'ont pas répondu aux espérances qu'on avait conçues.

Quoi qu'il en soit, il ne serait pas mal à propos de remettre la question sur le tapis et d'insister de nouveau sur l'importation et l'élevage des chèvres. Dans nos régions montagneuses, celles-ci se trouveraient tout à fait chez elles, s'acclimateraient facilement et se développeraient dans des conditions favorables. L'immigration de langue française qui nous vient nous amènera probablement des sujets qui, bien au courant de la valeur de la chèvre, en tenteront l'élevage et en feront un succès.

En France et en Belgique, la chèvre, après avoir joué un rôle précieux, a un peu perdu de son importance, mais en Suisse elle jouit encore de son excellente réputation; ses produits, sa chair comme ses fromages sont les plus riches du vieux monde. Voici ce qu'en dit *L'Action Populaire*, de Reims :

"Dans nos campagnes, on néglige beaucoup trop l'élevage des chèvres, ne soupçonnant pas le parti qu'on en peut tirer. Outre le lait avec ses dérivés et sa viande qui est souvent donnée pour du mouton, elle nuos fournit encore des chevreaux et des peaux estimées.

"Dans certaines contrées, il a suffi de donner à de pauvres gens une seule chèvre pour qu'ils aient été, par ses produits, mis à l'abri du besoin. Elle leur a procuré, en effet, le lait nécessaire à leur subsistance et les fromages dont ils ont fait en partie leur nourriture. On sait que les fromages, qui ont eu autrefois une grande renommée sous le nom de fromage du Mont d'Or, étaient fabriqués avec du lait de chèvre; actuellement, ils sont faits principalement avec du lait de vache.

"La chèvre donne du lait environ 9 à 10 mois; en abondance pendant les 5 premiers mois, puis moins pendant les derniers. On a vu des chèvres dont le lait ne pouvait être tari. Une chèvre ordinaire peut fournir de deux à trois litres de lait, mais les races espagnoles, alpines et maltaises en donnent facilement le double.

"Le lait peut servir à tous les usages domestiques, mais surtout à la nourriture des enfants — sans parler des personnes à l'estomac délicat — qui risquent moins de contracter la tuberculose qu'avec du lait de vaches; bêtes qui sont tuberculeuses dans la proportion de 50 pour cent.

"Le lait non utilisé servira à faire du beurre exquis, et des fromages renommés. Le beurre se fait avec une écrémeuse centrifuge. Quant au fromage, on le fait avec le lait caillé à l'aide de présure. On en trouve actuellement d'excellente à l'état liquide chez les épiciers ou les pharmaciens et il est inutile de prendre la peine de la faire soi-même.

"Voici une des nombreuses recettes pour faire le fromage de chèvre.

On met la présure dans le lait frais tiré, puis, lorsqu'il est caillé et que le petit lait commence à paraître, on enlève le caillé avec une cuillère et on le met à égouter dans des moules en terre vernissée ou en fer blanc. On dépose ces moules sur une planche légèrement inclinée, en dessous de laquelle on pose un vase destiné à recueillir le petit lait qu'on utilise pour la nourriture des animaux, en pâtée pour les volailles et en soupe pour les autres. Le lendemain, on sale le fromage dans le moule et on le laisse 24 heures avant de le renverser sur de petits paillassons faits de paille de seigle ou des joncs et posés sur une petite claie d'osier.

Alors, on le sale sur l'autre face. Une fois presque secs, on les met dans un pot de grès en enveloppant chaque fromage de foin mouillé. Si le fromage devient trop mou, on remplace le foin sec; s'il sèche trop, on mouille le foin à nouveau. Ces fromages peuvent être consommés au bout d'un mois. Si on en a beaucoup, il faut avoir soin de les changer de pot, de façon à ce que ceux qui sont en dessous puissent être en dessus, car la rangée inférieure prendrait un goût très prononcé au détriment de la qualité.

"La chèvre fournit une très bonne viande de boucherie qui passe pour du mouton. On l'engraisse de la même manière que ce dernier. Malheureusement, on ne livre à la boucherie que des bêtes hors d'usage, ce qui explique la mauvaise réputation que cette viande a acquise. En plusieurs pays on sale la viande de chèvre comme celle du porc et on s'en sert, après l'avoir mise à dessaler, en ragoût ou en pot-au-feu. La chèvre, qui paraît maigre à cause de ses os saillants, est d'ordinaire fort grasse à l'intérieur.

"Le suif ou la graisse de chèvre se vend à des fabricants de chandelle et c'est de tous les suifs le plus estimé.

"Les peaux de chèvres sont utilisées pour faire des manteaux, en particulier pour les automobilistes, ou des descentes de lit. La peau de chèvre est utilisée pour les gants; les plus jeunes donnent la peau la plus souple et la plus résistante."

Sterilisation du Lait par l'Electricite

La stérilisation du lait par la chaleur ou "pasteurisation," la seule reconnue jusqu'ici comme réellement efficace, a l'inconvénient d'enlever au lait son arôme et lui donner un goût de cuit plus ou moins désagréable.

Un nouveau et très curieux procédé vient d'être essayé avec succès, paraît-il, en Angleterre. Il consiste dans l'électrification du lait telle qu'elle est pratiquée dans les laboratoires de l'université de Liverpool.

Le lait ainsi électrifié est stérilisé d'une façon parfaite, et il conserve si complètement ses qualités de goût, son "bouquet," que des experts n'ont pu distinguer le lait qui avait été soumis à l'électrification, d'un lait de même provenance nonélectrifié.

On n'a donné, jusqu'à présent, aucun détail technique sur le procédé dont il s'agit; on sait seulement qu'on fait usage de courants à haute tension et que l'opération s'effectue très rapidement.

Dans tous les cas, les bons résultats obtenus au point de vue bactériologique ont déterminé la ville de Liverpool à donner une consécration officielle à ce nuoveau système de stérilisation.



DES Soumissions cachetées, marquées "Tender for Electric Wiring, Motors, etc." seront reçues par le soussigné jusqu'au Samedi 23 mai 1914 à midi, pour la pose des fils électriques, les moteurs, etc., à la Bâtisse du Pouvoir Central à Winnipeg.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque marqué d'une valeur égale à 5% du montant total de la soumission; ce chèque sera confisqué au profit du Gouvernement au cas où la personne ou la compagnie soumissionnant, refuserait de ratifier la soumission par un contrat par écrit, où l'ayant fait n'exécuterait pas toutes les charges et provisions du contrat.

Les plans, spécifications et conditions du contrat et tous détails peuvent être obtenus à l'office de l'Architecte Provincial, No. 261 rue Fort, Winnipeg.

Aucune soumission même la plus basse, ne sera obligatoirement acceptable.

W. H. MONTAGUE,
Ministre des Travaux Publics.
Winnipeg, Man., 13 mai 1914. 29

LISEZ CECI

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'importance de nos petites annonces.

Les cultivateurs y trouveront un puissant intermédiaire pour vendre leurs produits en général, animaux de ferme, œufs, volailles, instruments aratoires de seconde main, ainsi que leurs fermes.

Ils y trouveront aussi leur profit en lisant attentivement ces petites annonces qui pourraient leur faire connaitre de bonnes occasions d'affaires.



DES Soumissions cachetées, marquées "Soumission pour Elévateurs Electriques" "Tender for Electric Elevators", seront reçues par le soussigné jusqu'au Samedi 23 mai, 1914, à midi, pour élévateurs électriques pour passagers dans le nouveau Palais de Justice, Winnipeg, "New Law Courts Building" Winnipeg.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque marqué d'une valeur égale à 5% du montant total de la soumission; ce chèque sera confisqué au profit du Gouvernement au cas où la personne ou la compagnie soumissionnant, refuserait de ratifier la soumission par un contrat par écrit, où l'ayant fait n'exécuterait pas toutes les charges et provisions du contrat.

Les plans, spécifications et conditions du contrat et tous détails peuvent être obtenus à l'office de l'Architecte Provincial, No. 261 rue Fort, Winnipeg.

Aucune soumission même la plus basse, ne sera obligatoirement acceptable.

W. H. MONTAGUE,
Ministre des Travaux Publics.
Winnipeg, Man., 13 mai 1914. 29

N'oubliez pas que l'imprimerie du MANITOBA est outillée pour faire toutes sortes de travaux d'impressions. Satisfaction garantie.

A JESUS HOSTIE

Les 40 Heures à St-Pierre le 10 Mars 1914

Dédié à Monseigneur Cherrier, qui officiat pontificalement ce jour-là dans l'église de St-Pierre.

Je voudrais, ô mon Dieu, pour ton Eucharistie
Allumer dans l'or pur des diamants en feux
Je voudrais faire un trône à la divine Hostie
De tout ce que la terre a de plus précieux.

Pourtant, à Bethléem, la pauvreté des langes,
Que la divine Mère a mis en ton berceau
Avec tout son amour, n'empêchera pas les anges
De chanter à sa gloire, un hymne tout nouveau.

Et ce signe aux bergers fit reconnaître un frère
Venant pour les aider; et tout humble, comme eux
Partager et grandir, annoblir la misère
Et leur ouvrir ainsi l'humble chemin des cieux !

Tu n'eus que du mépris pour la vile richesse
Et tu ne recherchas que l'humble pauvreté
Tu veux que, comme toi, nous recherchions sans cesse
Les humbles, les petits cherchant la vérité.

Mais, pauvre pour moi seul, ah ! Je voudrais te faire
Le maître sans égal de toutes les grandeurs,
Te donner des autels éclatant de lumière
Dans des temples ornés d'immortelles splendeurs.

Oh ! Je voudrais te voir le maître de la terre
Car elle t'appartient, par tous les droits, mon Dieu !
Je voudrais voir les rois, le front dans la poussière
T'offrir leur royaume et leur coeur tout en feu.

J. M. A. JO..S.

Saint-Pierre, 10 mars 1914.

Congres Eucharistique International de Lourdes

Au sujet de ce Congrès qui aura lieu du 22 au 26 juillet, nous extrayons, en raison de leur importance, du *Journal de la Grotte*, les lignes suivantes qui, si elles étaient entendues, donneraient à ce Congrès un grand retentissement dans le monde entier :

"Il conviendrait que, lors du prochain Congrès eucharistique international de Lourdes, le Comité permanent ménageât une démonstration universelle de foi, d'amour et d'adoration à Jésus-Hostie. Puisque le Pape a accordé aux fidèles du monde entier de gagner les indulgences du Congrès international, en s'associant aux actes, fêtes ou cérémonies semblables, il ne faudrait pas attendre, comme l'an dernier, jusqu'an mois qui précède le Congrès, pour provoquer cette manifestation concomitante de foi et de piété dans tout l'univers. L'an dernier, quelques diocèses de Belgique, quelques provinces d'Autriche, le Tyrol et le Trentin, avertis peu de temps avant le Congrès de Vienne, s'unissaient à nous. On dit que le Tyrol entier fut sur pied, et que le moindre village eut sa procession, au jour et à l'heure où on la faisait à Vienne. Je demande que, cette année, ce ne soit pas seulement le Tyrol, mais le monde entier qui soit sur pied, ou plutôt, à genoux, aux pieds de Jésus dans le Très Saint Sacrement; qu'au même moment où, à Lourdes, aura lieu le triomphe eucharistique, tous les peuples rendent un hommage solennel à Notre-Seigneur dans le Sacrement de son amour.

Un frémissement de haine s'est répandu dans toutes les nations contre Jésus-Christ; il faut que nous fassions frémir d'amour pour Jésus-Hostie la terre tout entière. La franc-maçonnerie a voulu détrôner Jésus-Christ et répudier partout sa royauté : *Nolumus hunc regnare super nos.* Il nous faut faire éclater cette royauté sur les pavois de nos autels et de nos tabernacles, dans les âmes comme sur les peuples, par une ovation mondiale au Roi des cœurs et des nations, dans le Sacrement par lequel son amour exerce son empire divin sur toute l'humanité. Les ennemis de Dieu se sont servi de la vapeur, de l'électricité, des chemins de fer, des bateaux, etc...., pour jeter sur tout l'univers comme un réseau de haine et enlacer les peuples dans leur complot contre Dieu et contre son Christ; il nous faut, avec ces mêmes éléments du progrès qui ont amené la compénétration des peuples, jeter sur le monde comme un réseau d'amour qui les captive dans les liens de notre Dieu et les rende à Jésus, qui a reçu toute la terre en héritage. Le fait de Lourdes est, en outre, un fait mondial; cette année, ce fait, uni au fait, (rendu mondial par les Congrès internationaux), des triomphes eucharistiques populaires, constitue une circonstance unique pour soulever, du Japon au Chili, de Liverpool à Sydney, d'Amsterdam à Magellan, un élan magnifique de foi et d'amour envers Marie et Jésus, envers la Mère et le Fils, comme à Lourdes, où le Fils attire à sa Mère, et où la Mère pousse à son Fils. Il s'agit de faire de toute la terre comme un vaste encensoir, qui, à la même heure, au même jour qu'à Lourdes, en juillet prochain, fera monter le parfum de la même foi, du même amour, des mêmes adorations vers le même Dieu et le même Sauveur dans l'Eucharistie, au milieu d'une ovation simultanée de tous les peuples, confondus dans une même pensée et offrant chacun, au nom de sa patrie, son hommage national au Cœur du Fils, Roi et Maître des nations, par les mains de sa Mère Immaculée.

Mais je demande que—comme de Maistre dit que l'éducation consiste à répéter toujours la même chose sans se lasser—nous aussi nous ne nous contentions pas d'émettre trois, quatre, cinq fois cette idée, mais quarante et cinquante fois au cours des mois prochains ; que nous fassions appel aux journaux, revues, Semaines religieuses, Bulletins paroissiaux, etc...., de tous les pays, en tous les idiomes et en toutes les langues, japonais, chinois, flamand, breton, italien, espagnol, anglais, allemand, etc..., afin que, même dans les missions les plus éloignées, au sein des huttes des tribus converties, comme dans nos moindres villages d'Europe, nous jetions cette pensée; qu'elle soit semée d'un bout du monde à l'autre, comme une traînée de poudre, et qu'un vaste incendie s'allume sur toute la surface de la terre, au signal, à l'étincelle partie de Lourdes. C'est la pensée ou le désir de Jésus, qui a dit : "Je suis venu apporter le feu de mon amour sur la terre; que veux-je, sinon qu'elle soit embrasée tout entière ?"... Secondons l'épiscopat, la hiérarchie sacrée, dont tout dépend justement, afin de lui faciliter sa tâche. Les évêques, les vicaires apostoliques, les supérieurs des missions, les chefs des instituts de missionnaires, une fois régulièrement prévenus, et se prêtant à cette croisade eucharistique, quel admirable courant ne pouvons-nous pas créer ! C'est, après tout, le but, la mission de notre Comité permanent; c'est son droit imprescriptible, consacré par le Pape... Le projet est réalisable, en dépit de l'ampleur immense qu'il présente. Si on s'y prend à temps, si nous nous souvenons que nous ne sommes pas seulement un Comité national, mais que nous devons donner une impulsion internationale, que dès lors nous ne devons pas recourir à une seule langue, mais à toutes, que nous devons battre le rappel avec la publicité de tous les pays et provoquer un enthousiasme universel, purement religieux et suranturel, en dehors de toute vue politique ou particulière, j'estime, si surtout nous faisons beaucoup prier à cette intention, que cet événement sera peut-être l'événement ou le fait religieux le plus remarquable, comme acte de foi et de piété universelle, offert à Notre-Seigneur depuis la naissance de l'Eglise et depuis le commencement du monde. Il pourra même nous attirer des grâces qui seront le signal d'un renouveau sur toute la face de la terre et d'un triomphe inattendu de l'Eglise."

Prière à nos correspondants de nous adresser leurs communications au plus tard le lundi, et de n'écrire que sur un seul côté du papier.

LIVRES DE RECOMPENSES

Nous lisons dans *La Liberté*, et nous approuvons :

La fin de l'année scolaire approche; les commissaires d'écoles doivent penser aux récompenses qu'ils décerneront aux élèves.

Nous croyons de notre devoir de faire écho à l'appel du Bulletin du Parler Français en faveur des livres canadiens, de notre littérature canadienne-française.

* * *

La Librairie Beauchemin, de Montréal, la plus puissante maison d'édition canadienne-française, publie, sous le titre de Bibliothèque Canadienne, tous les principaux ouvrages de notre littérature nationale. Elle a voulu marcher sur les traces des grandes maisons d'édition de France et vulgariser notre littérature en provoquant sa diffusion par le bon marché de ses éditions. Cette initiative lui a valu les félicitations de tout notre épiscopat, de nos hommes dirigeants et de tous les journaux.

Elle offre la collection Dollard, à dix sous, la collection Montcalm à quinze sous, la collection Maisonneuve à trente sous, la collection Laval à vingt sous, la collection Champlain à quarante sous, la collection Jacques Cartier, à soixante sous. Ces éditions sont brochées mais la Librairie Beauchemin offre aussi ces mêmes collections reliées toile, percaline, etc., à des prix vraiment surprenant par leur bon marché.

On ne pourra plus prétexter le coût élevé des livres canadiens pour refuser de les donner en prix. On ne saurait faire un meilleur marché en Europe.

* * *

C'est en connaissant son pays qu'on apprend à le bien aimer. Un pays se connaît par sa littérature, par la lecture de ceux qui ont raconté son histoire, décrit ses mœurs, ses coutumes et ses traditions. Cette formation de l'amour de sa patrie doit commencer dès le bas âge, dès l'école, la petite école de campagne. Le don d'ouvrages canadiens sous forme de prix scolaires permettra à l'enfant de compléter dans sa famille sa connaissance de son pays. Par le rayonnement qu'ont toutes connaissances, mêmes modestes, ceux qui vivent avec lui en tireront profit.

Deux Belles Séances

La Ligue des Demoiselles

Ainsi que nuos l'annoncions dans notre dernier numéro la Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française de Saint-Boniface, a donné, mercredi soir, dans la salle de l'Académie Saint-Joseph, une séance en l'honneur de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque. La salle était comble et les demoiselles ont reçu de ce public sympathique et distingué une grande somme de louange, et avec raison.

A l'adresse que lui avait présentée, la Ligue, Sa Granedeur Monseigneur l'Archevêque a répondu par une éloquente allocution sur le rôle que pouvaient jouer parmi nous ces demoiselles catholiques de langue française. Monseigneur a exalté les vertus de la femme chrétienne et de la femme française, et il a encouragé les membres de la Ligue de toujours garder présentes à leur pensée les saintes, les nobles et belles traditions dont elles avaient héritées.

Nous publions ci-après le programme de la soirée :

PROGRAMME

Pièce concertante—Valse Carnavalesque. op. 73 ....C. Chaminade
Mlles A. Mondor, A. Lemieux

Chœur—La Prière.......R. Bacchini
Solo—Mlle A. Bétournay
Acc.—Mlles J. Prendergast, A. Caron

COMPLIMENT DE FETE
Mlle A. Mondor

Piano Solo—"Spinning Song"...Liszt
(Flying Dutchman)—Wagner
Mlle L. Couture

DRAME

LES MARTYRS

I Acte

Piano Solo—Prelude, op. 3, No. 2.
... ...Rachmaninoff
Mlles J. Prendergast, A. Gagnon

II Acte

Piano Solo—Valse—Etude. op. 52.
... ...Saint Saens
Mlle A. Lemieux

COMEDIE

SAGESSE DE PROFITER D'UN BON CONSEIL

I Acte

Pièce concertante—Romanze, op. 51.
... ...E. Grieg
Mlles E. Couture A. Caron

II Acte

Chœur—Nos Titres de Gloire :
Hymne à Pie X.
Chantons le peuple canadien.
Chant de L. D. C. F.
Acc.—Mlles J. Prendergast, A. Caron

Allocution de Sa Grandeur
Monseigneur L. P. A. Langevin, D.D.
Archevêque de St-Boniface

Chœur—Le Drapeau de Carillon.
... ...C. W. Sabatier
Dieu sauve le Roi
Acc.—Mlles M. J. Bérubé, E. Couture
A. M. D. G.

LES MARTYRS

Personnages

Prisca, impératrice—Mlle M. J. Bérubé.
Valerie, sa fille—Mlle A. Mondor.
Sylvie, prêtresse de Vesta—Mlle A. Desmarais.
Claudia, diaconesse—Mlle E. Couture.
Cornelie, diaconesse—Mlle I. Pelletier.
Pauline, amie de Valérie—Mlle A. Lemieux.
Fulvie, vestale—Mlle H. Marcoux.
Catéchumènes, vestales et suivantes.

SAGESSE DE PROFITER D'UN BON CONSEIL

Personnages

Mme Javert—Mlle A. Gagnon.
Fanny—Mlle A. Bougard.
Mme Postel—Mlle B. Dussault.
Fanchette—Mlle A. Bétournay.
Mme Persil—Mlle A. Baril.
Louise—Mlle G. Lavoie.
Caroline—Mlle M. Lemay.
Mme Jérome—Mlle I. Pelletier.

Partie dramatique et partie musicale ont été exécutées avec talent et le souci évident de bien faire. Nous arrêtons ici notre éloge et nous ne nommons personne, parce qu'il faudrait en nommer beaucoup; parce que aussi, la modestie est précisément une des fleurs dont se parent le plus volontiers nos charmantes jeunes filles de St-Boniface. Nous les comprenons toutes dans le même compliment et dans la même parole de félicitation.

Le révérend père Adam, S.J., chapelain de la Ligue est parti la semaine dernière pour Edmonton. Les membres de la Ligue ont tenu à saluer leur distingué et dévoué chapelain avant son départ.

* * *

LES CADETS

Le lendemain c'était au tour des Cadets de l'école Provencher à présenter leurs hommages à Sa Grandeur dans une séance publique. Cette séance avait lieu au même endroit que la veille, c'est-à-dire dans la superbe salle de l'académie Saint-Joseph, que les révérendes Sœurs de Jésus-Marie mettent si volontiers à la disposition de toutes nos fêtes de famille.

Nos jeunes amis les cadets ont fait merveille. Ils nous ont donné de la belle musique, du beau chant, de la bonne déclamation et un drame canadien en trois actes, tiré du roman de M. P. A. de Gaspé.

PROGRAMME

Grande Marche ....J. Demacle
Orchestre de l'Ecole Provencher

Chants—La Chasse à l'Isard.
... ... La Sainte Bannière
Chœur de l'Ecole Provencher

Adresse à Sa Grandeur Mgr Langevin
Armand Ledoux

Acte I

Le Fusil Scolaire.......Henri Gilbert
Joseph de Ambrosis

Newport Waltzes ....E. Hazel
Orchestre de l'Ecole Provencher

Acte II

Cavaleria Rusticana........ Mascagni
R. Gens et Crèvecœur

Acte III

O Canada—God Save the King !
Marche Finale ....Holzman
Orchestre de l'Ecole Provencher

LES ANCIENS CANADIENS

DRAME EN TROIC ACTES
Tiré du roman populaire de
P. A. de GASPE

Personnages

Archibald de Locheil — Armand Schwartz.
Jules D'Aberville—George Ducharme.
De Saint Luc—Guillaume Lévêque.
La Grande Loutre, Sauvage—Noël Bougard.
Talamouse, Sauvage—Charles Senez.
Montgomery—Alphonse Doucet.
José—Alphonse Menu.
Dumais—Rodolphe Beaucage.
Fontaine—Joseph de Ambrosis.
Dubé—Camille Schwartz.
Pierrot—Saul Leclerc.
Miliciens :—A. Menu, O. Wynant, B. Lagimodière, E. Bourgeault, W. Paul, P. Starr.
Soldat Anglais—Z. Johnson.
Sauvages, etc.

CADETS DE L'ECOLE PROVENCHER

Chef du corps des Cadets.—Geo. Ducharme.
Adjudant des Cadets. — Armand Schwartz.
Sergent-Major des Cadets.—Harry Deschambault.
Quartier Maître des Cadets.—Alez. Pelletier.

COMPAGNIE A.

Capitaine—Henri l'Evêque.
1ère Section.
2ème Section.
Sergent, Noël Bougard.
Sergent, Willie Lévêque.

COMPAGNIE B.

Capitaine—Charles Senez.
1èe Section.
Sergent, Rodolphe Beaucage.
2ème Section.
Sergent, Camille Schwartz.

COMPAGNIE C.

Capitaine—J. Ambrosis.
1ère Section.
Sergent, Roland Houde.
2ème Section.
Sergent, Gustave Pelletier.

COMPAGNIE D.

Capitaine. Alphonse Doucet.
1ère Section.
Sergent. Alphonse Lévêque.
2ème Section.
Sergent, Adélard Bellavence.

Nous tenons de nouveau à féliciter ici le révérend Frère Joseph, des progrès toujours croissants que font ses élèves dans la musique et dans le chant. L'orchestre et les chœurs deviennent de plus en plus assurés. Aussi il est très agréable de les entendre. Mentionnons, à l'orchestre, de substantiels appoints dans la personne de MM. Gens et Grèvecœur.

Le drame, curieux et intéressant est un épisode des guerres de la conquête. La scène se passe aux environs de Saint-Jean-Port-Joli. L'auditoire a pris un plaisir visible à retrouver, reconstitués sur la scène les anciens hommes de guerre français, nos braves miliciens canadiens-français, les sauvages et les alliés, et, aussi les types de l'armée britannique genre Archibald de Lochiel.. Nos jeunes amis ont joué avec entrain et avec talent. Ils ont été très applaudis. Nous sommes fiers de nos jeunes gens.

M. l'abbé Messier, le dévoué chapelain des Cadets, était naturellement présent à la séance et partout sur son passage il a recueilli l'assurance que les soins dont il entoure ses jeunes amis sont appréciés avec reconnaissance par le public. Il a droit lui aussi à une bonne part de félicitations.

Remerciant les jeunes gens, Monseigneur les a encouragés à devenir de plus en plus *des hommes*, non seulement par l'éducation, mais surtout par le cœur, par la volonté et par l'âme. Il a tiré du drame qui venait d'être joué de précieuses leçons. Sa Grandeur demanda à la jeunesse d'être plus patriote et plus chrétienne que jamais. Cette allocution de Sa Grandeur bien française par sa gaîté, par son animation et en même temps par sa force et son à-propos, a été écoutée avec reconnaissance par les enfants, mais aussi par tout l'auditoire.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 *hrs*
Les matinées à 2.30 *hrs.*

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balson; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.



LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., lundi, le 8 juin 1914, des soumissions pour la construction d'une salle d'exercice militaire, à Winnipeg-Nord, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour salle d'exercices militaires, à Winnipeg-Nord, Man".

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa et au bureau de M. H. E. Matthews, architecte résident, Winnipeg, Man.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dument libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leur résidence; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 6 mai 1914.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—60242. 28-29



Acte relatif a l'arpentage des terres du gouvernement.

En conformité avec les dispositifs de la Section 58 de l'Acte Concernant l'Arpentage des Terres du Gouvernement, avis est donné par la présente, que le Ministre de l'Intrérieur a reçu une pétition des propriétaires de terrain ou des personnes occupant des terres à titre de homesteads, dans le Township quatorze, Range onze,Est du principal méridien, représentant que les piquets indicateurs de l'arpentage original du dit township sont disparu et demandant qu'un nouvel arpentage soit exécuté.

Toute personne à même de connaître la position d'une ou de plusieurs des marques, limitant les terres qui doivent être réarpentées ou qui pourrait fournir quelque information permettant d'établir la position des marques indicatrices est requise par la présente d'en informer le Ministre de l'Intérieur par lettre recommandée avant le 30 juin 1914.

E. DEVILLE,
Inspecteur Arpenteur Général des Terres du Gouvernement.
Ottawa 24 avril 1914. 27-30



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. *Le* postulant devra se présenter à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead —y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. COREY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chez Nous ET autour de Nous

La municipalité d'Assiniboia dépensera $600,000 en améliorations locales cet été : chemins, pavés, aqueduc, égoûts, etc.

La Police Montée des environs de Clyde, Alta., ligne de Edmonton-Arthabasca du C.N.R., prétend avoir mis la main sur un matériel considérable employé à la fabrication de la fausse monnaie. D'après la police, des milliers de piastres, billets ou métal, ont été mis en circulation de la sorte.

Le professeur A. S. Stoughton a donné une conférence, vendredi, aux contribuables de Saint-Vital, sur la division des rues et l'embellissement de la municipalité. On veut faire de la région sud de Winnipeg et de Saint-Boniface une belle contrée. Avec la Rivière Rouge entourée de bois comme elle l'est, il est certain qu'on peut faire quelque chose de très joli.

M. Sam Carson, le marchand bien connu de Norwood, vient de recevoir une lettre d'Espagne dans laquelle on essaie de jouer sur son compte la vieille escroquerie de la *Valise du Prisonnier*. On sait le jeu: persuader au récipiendaire de la lettre de payer une certaine somme qui libèrera une valise contenant les titres d'une fortune, et, ensuite, partage de la fortune. M. Carson a naturellement jeté sa lettre au panier.

Le *Telegram* de jeudi soir donnait comme le plus vieil habitant de la province, M. James Wilson, de Roland. M. Wilson a cent cinq ans. Il avait soixante-quinze ans lorsqu'il vint dans le pays. Il a été se faire enregistrer sur la liste des électeurs à Roland. C'était son premier voyage en automobile.

M. le Dr A. W. Moody vient d'être nommé médecin-en-chef du C.P.R. Le Dr Moody a été médecin interne de l'hôpital de Saint-Boniface il y a quelques années.

M. J. S. Dennis, chef du Bureau des Ressources Naturelles, C.P.R., prétend que le surplus d'acres en culture dans l'ouest, sur l'année dernière, est de 1,000,000. M. Dennis vient de parcourir tout l'ouest, et le grain est en excellente voie.

L'Alberta a onze millions de piastres à dépenser, cette année, pour l'extension de son réseau provincial de voies ferrées; le nord de la province, du côté du Lac-la-Biche et de la Rivière-à-la-Paix, va être particulièrement favorisé.

Le professeur Black, du Collège Agricole, fera faire cette année, et pendant plusieurs années, des expériences intéressantes sur la rotation des cultures du grain. Pendant cetemps on fait aussi des expériences sur l'alfalfa, qui fait un fourrage excellent pour les animaux et qu'on apprécie de plus en plus dans l'industrie laitière.

Les RR. PP. Rédemptoristes viennent d'acheter quatre-vingt-quatorze acres deterrain à Kildonan. C'est leur intention, dit-on, d'y bâtir une grande église, avec couvent pour les demoiselles. Il y a au nord de la ville de Winnipeg une nombreuse population catholique, qui se réjouira de la venue à cet endroit des révérends pères Rédemptoristes. Pendant ce temps les Rédemptoristes s'installent solidement à Saint-Vital, côté ouest, dans la municipalité de Fort Garry.

M. George S. Shaw, gérant général du traffic du C.N.R. et M. Robert Creelman, agent général de la même compagnie, sont revenus vendredi d'une tournée dans l'ouest et ils nous assurent que toutes les villes de l'ouest sont à peu près sorties du malaise financier des derniers quinze mois. Il est de plus en plus apparent que nous entrons déjà dans cette ère de progrès qu'on nous prédit pour l'année 1915.

C'est samedi prochain que Transcona votera sur son règlement de $400,000 pour l'installation des égoûts et de l'aqueduc. La construction de la ligne de tramway Kern, avec Winnipeg, commencera immédiatement. La Winnipeg Electric Railway se prépare, elle aussi, à envahir Transcona, par le sud probablement. Transcona vient d'entrer dans une nouvelle période d'intense développement. De fait, ce qui lui manque le plus dans le moment ce sont les maisons pour loger ses milliers d'ouvriers. Aussi les maisons s'élèvent-elles très rapidement.

Encore des voleurs de coffres-forts. Cette fois-ci c'est dans la Colombie Anglaise, à Penticton. Il n'y a pas à dire, les voleurs aiment ça les coffres-forts dans l'ouest.

Cette semaine au Théâtre Walker, M. Lawrence Irving, accompagné de M. Mabel Hackney et d'unet roupe anglaise venant directement de Londres, interprêtera jeudi et samedi "Typhoon" et samedi "The Unwritten Law." La semaine prochaine "Stratford-upon-players". Pendant la semaine du 25 mai Magnet Illington dans "Within the Law."

Les Dames Patronnesses préparent en ce moment une séance qui sera donnée au commencement du mois de juin au profit de l'Hospice Taché de cette ville.

M. J. B. Leclerc a été nommé délégué à la convention des Artisans Canadiens-français à Montréal et M. J. E. Fontaine, substitut.

Mme Martel désire remercier les amis pour la sympathie à son égard et sa famille durant la maladie et après la mort de son mari, L. E. Martel.

Madame Théophane Bertrand et M. Aimé Bertrand, sont partis pour une promenade à Montréal, hier soir.

Dimanche prochain, à deux heures aura lieu une assemblée des membres de l'Union Nationale Métisse, aux salles de l'Union Canadienne, avenue Provencher.

Samedi matin les pompiers et les membres de la police de notre ville faisaient prendre une photographie en face du poste No. 1, rue Dumoulin. Le spectacle était très intéressant à observer; aussi il y avait bon nombre de spectateurs.

Vendredi dernier, un homme voyageant de Vancouver à Montréal a été pris de folie sur l'un des trains du C.P.R., en approchant de Fort William. L'individu s'est mis à parcourir le train en demandant à tous les passagers s'ils avaient vu Glasgow et si l'on avait passé l'Ecosse ! Les autorités du C.P.R. ont immédiatement attaché un constable à la personne du voyageur et ce constable ira le mener jusque dans sa famille.

Les Banques

M. C. A. Magrath, de Lethbridge, membre de la Commission des Eaux Limitrophes, vient de donner un interview dans lequel il a dit toute sa confiance dans l'ouest. M. Magrath a émis l'opinion que les hommes d'affaires de l'ouest en ce moment de crise ont droit à l'appui des banques. Les banques, ayant avancé de l'argent aux hommes d'affaires pour des entreprises importantes doivent appuyer ces hommes d'affaires et leur aider à porter le fardeau jusqu'à ce que la période de la rareté de l'argent soit terminée.

La Mort de Emile Ordronneau

L'enquête relative à la mort de Emile Ordronneau, de Neville, Sask., dont nous avons annoncé le décès la semaine dernière a prouvé que le défunt avait été la victime d'un meurtre. Un de ses voisins dans un moment de folie l'a tué en tirant sur lui six balles de revolver. Le meurtrier est arrêté. Emile Ordronneau, âgé de 28 ans, possédait un homestead et une terre obtenue par préemption à Neville, Sask. Il venait de céder gratuitement dix acres de terrains à sa paroisse pour y ériger une église et une école et pour l'emplacement d'un cimetière. C'est dans ce cimetière qu'il fut inhumé le premier.

Emile Ordronneau était le frère de M. René Ordronneau de Saint-Boniface, à qui nous adressons nos plus sincères sentiments de condoléances.

Colonie Belge

Samedi dernier le Comité du Club Belge a élu comme président du Club, Monsieur Pierre Bossuyt. Messieurs Félix Menu et Emile Ellias l'aideront dans ses fonctions, le premier comme vice-président, le second comme fondé de pouvoir. Avant l'élection du président, pour des raisons personnelles, M. Auguste VanHoorenbeck avait envoyé sa démission de membre du conseil. M. T. Ellewaut le remplacera.

—Dimanche dernier il y eut réunion du Club Cycliste Belge, dans la salle Castelein en raison du départ de Saint-Boniface de son président M. Gust. Raymaeckers. Cette réunion avait été précédée d'une sortie en ville. La fanfare de St-Boniface accompagnait les nombreux cyclistes et fit entendre sous l'habile direction de con chef, M. Piroton, quelques-uns des meilleurs morceaux de son répertoire. Lors de la réunion plusieurs orateurs parmi lesquels nous citerons MM. Elewaut, Em. Verraes, G. Levêque, H. Pelissier, Ch. Menu, J. Cortvriend, Walbroeck, Forstal et Piroton, prirent la parole. MM. Octave Rodts, R. Moorman, G. Levêque et autres égayèrent l'assistance par quelques romances, et à propos bien choisis. Le président actuel du club est M. Alphonse Ide.

MM. Alphonse Ide, René Logier, Jules Delrue, Alphonse Verraes et Cyriel Huyghe, tous membres du Club Cycliste Belge prendront part au concours cycliste du "Victora Day", le 25 mai.

Un Club Belge analogue à celui de Saint-Boniface, vient de se former à Edmonton, Alberta. Le comité actuel est composé comme suit :

Président d'honneur, M. Kimpe consul de Belgique; président, M. Louis VanAcker; trésorier, M. Richard Peeters; secrétaire, M. Auguste Van den Broeck; commissaires: MM. Fédor de Leeuw, Rodolphe Roemmelaere. Le siège de la société est sur la Strathcona Road, Edmonton.

Les Champs d'Huile de Calgary

On a frappé l'huile samedi dans un puits creusé au sud de la ville de Calgary. Le président du Calgary Industrial Bureau déclare sous sa signature qu'on peut retirer de ce puits de cent-cinquante à deux cents barils d'huile par jour. Les différents hommes d'affaires qui avaient pris des chartes pour l'exploitation de l'huile ont été occupés toute la journée de samedi à vendre du stock dans leurs compagnies. On ne pouvait suffire à compter l'argent. La Calgary Petroleum Product a vu ses actions monter de $12.50 à $200.00 et il y a d'autres hausses plus sensationnelles encore. Naturellement ceux qui ont du terrain à vendre refusent tous les prix. Sans doute il faut être prudent, ici comme dans toute autre chose; il paraît cependant que cette fois la nouvelle est vraie et que Calgary va prendre une importance nouvelle grâce à ses puits d'huile.

Mort Accidentelle de l'ex-Constable Reid

Reid, l'ex-constable condamné à sept années d'emprisonnement pour avoir prêté son aide à l'évasion du meurtrier Krafchenko, vient de mourir accidentellement à la maison de détention de Stony Mountain. Reid était occupé à des travaux de charpente au haut d'un échafaudage avec un co-détenu du nom de F. Hawkins condamné à 20 années pour vol avec effraction, lorsque soudainement la planche sur laquelle ils se trouvaient s'est effondrée, cédant probablement au poids combiné des deux hommesTous deux furent précipités dans le vide d'une hauteur de plus de 40 pieds.

Malgré les soins empressés du Dr McGuire, chirurgien de la prison aidé du Dr Moody du C.P.R. ils expirèrent à deux minutes d'intervalles, après quatre heures trois quarts de cruelles souffrances. L'on crut d'abord à un suicide mais après enquête il semble que la cause de la mort fut purement accidentelle; les informations subséquentes indiqueront qui devra en supporter les responsabilités. La mort de Reid est la troisième que l'on ait eu à enregistrer parmi les personnes qui ont pris de près ou de loin quelque part dans l'horrible tragédie de Plum Coulee. Outre H. M. Arnold, la victime du meurtrier Krafchenko, la femme de Buxton est décédée le 2 mai dernier à la suite dit-on des émotions que lui ont causées les révélations de Buxton, et nous venons de narrer la triste fin de Reid.

L'UNION JEANNE D'ARC

L'Union Jeanne d'Arc donnera lundi le 1 juin à 8 hrs. 1/4 p.m., dans la salle du Collège de Saint-Boniface, une soirée récréative à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc. Voici le programme de cette soirée :

Ouverture—Marche Lorraine. ... ...Louis Ganne
Orchestre de l'Union Jeanne d'Arc
Comédie—La Salle de Police..A. Mars
Cercle Dramatique de lU. J. d'A.
Intermède Musical—Poete et Paysan. ... ... Suppé
Orchestre de l'Union Jeanne d'Arc
Chant—Par M. E. Martel.

COMEDIE
(En 3 Actes)
SON EXCELLENCE
de LEROY-VILLARS
Cercle Dramatique de lU. J. d'A.

1er Acte
Violon Solo—Adoration ....Borowky
M. R. Martel

2e Acte
Cercle Dramatique de lU. J. d'A.
Valse—Solitude.
Orchestre de l'Union Jeanne d'Arc

3e Acte
Cercle Dramatique de lU. J. d'A.
Potpouri—La Belle France. ... ... Laurendeau
La Marseillaise—O Canada
Dieu sauve le Roi

L'orchestre sous la direction de M. R. Gens.

Le piano sera tenu par Mlle Prendergast.

Le Département de Police a Saint-Boniface

Nous donnons ci-bas pour l'information de certaines gens qui sont portées à croire que le Département de Police de Saint-Boniface temporise avec l'intempérance. Des chiffres provenant des archives de la cour de Police :

En l'année 1907, la population de Saint-Boniface était de 5,431 personnes.

Il y eut 180 arrestations pour ivresse et 8 pour ivresse et désordres. Sur ce nombre 12 étaient arrêtés pour ivresse le dimanche.

En 1908, population de 5,939, 174 arrestations pour ivresse, 10 pour ivresse et désordres; 3 arrestations pour ivresse le dimanche. Il y eut aussi 2 poursuites par ce département pour vente sans licences de boissons enivrantes.

En 1909, population de 6,079; 171 arrestations pour ivresse, 21 arrestations pour ivresse et désordres, dont 4 le dimanche.

En 1910, population de 6,238; 225 arrestations pour ivresse, 9 arrestations pour ivresse et désordres, dont 17 le dimanche.

En 1911, population de 8,085; 403 arrestations pour ivresse et 18 pour ivresse et désordres; 26 de ce nombre étaient faites le dimanche.

En 1912, population de 9,992; 275 arrestations pour ivresse et 38 arrestations pour ivresse et désordres. De ce nombre 15 étaient faites le dimanche.

En 1913, population de 11,405; 556 arrestations pour ivresse, 54 arrestations pour ivresse et désordres. De ce nombre 36 étaient faites le dimanche.

Le Département de Police intentait 5 poursuites pour vente sans licence de boissons enivrantes, et 4 poursuites pour garder pour la vente sans licence des boissons enivrantes. En plus un hôtelier fut amené en cour de Police Provinciale où on lui donna deux mois pour abandonner son hôtel. Cette poursuite était conduite par le Département de Police de Saint-Boniface.

D'après ces chiffres, en faisant part de l'augmentation d ela population, nous constatons facilement lors même que les abus iraient en augmentant, que la surveillance ne laisse aucunement à désirer, au contraire elle se fait sentir davantage.—*Norwood Press*, colonne française.

Chronique de la Province

SAINT-PIERRE

La semaine dernière nous avons eu la visite de M. l'Inspecteur Brunet; il est parti très satisfait du résultat des examens dans toutes les classes qu'il a visitées. Nos bons frères ainsi que les bonnes religieuses n'ont eu que des éloges de M. l'Inspecteur sur la tenue et les progrès des élèves durant l'année scolaire. Il tarde à nos jeunes enfants de jouir des quelques heures de congé accordé par le distingué visiteur.

—Nous avons eu aussi une jolie petite conférence donnée par M. Villeneuve, du Collège d'Agriculture. Cette conversation, j'oserais dire, traitait les sujets très appropriés aux tout petits. Il était question de la culture de toutes sortes de légumes et nos petits enfants auraient sur nos fermes tout ce qu'il leur faut pour mettre en pratique les bons conseils donnés par M. Villeneuve. Nos fillettes sauraient si elles veulent s'en donner la peine, la bonne manière d'avoir beaucoup de beaux petits poussins à chérir et à soigner pendant les vacances prochaines. Les élèves de nos deux écoles du village ont déjà commencé leurs jardins scolaires. Espérons que la température deviendra plus favorable que celle que nous avons dans le moment pour la réussite de tous ces beaux projets.

JEANNE-MARIE.

LA SALLE

M. Villeneuve, du collège Agricole, est venu dimanche dernier donner une conférence à LaSalle. Pendant près de deux heures, il a tenu son auditoire sous le charme de sa parole captivante. A l'issue de cette conférence, 46 garçons et filles de 9 à 16 ans se sont enrôlés dans un cercle agricole spécialement établi pour eux.

—Comme les années passées, les dames et les demoiselles se dévouent pour chanter à la prière du soir les louanges de la Ste. Vierge. Se distinguent surtout par l'éclat et la douceur de la voix, Madame Ed. Lacombe, Mlle T. Rochon et Mlle M. Gaudry.

—Monsieur notre curé est à Montréal depuis quelques jours dans l'intérêt de la paroisse. Le R.P. Lecocq, O.M.I., le remplace dans les fonctions du ministère paroissial.

JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE.

L'AFFAIRE DE QUEBEC

Les journaux quotidiens de Winnipeg feraient bien d'être plus particuliers quand il arrive des dépêches comme celle de la semaine derière au sujet de l'affaire Dubois, de Québec.

Cette dépêche disait que des soupçons planaient sur un prêtre. Pourquoi publier de telles rumeurs avant même le plus petit semblant de confirmation ?

La *Tribune*, en particulier, a montré sa perfidie et sa malice ordinaires quand il s'agit du catholicisme; elle a placardé sa première page avec de grosses lettres rouges, fière du scandale qui s'estompait peut-être !

Quebec priest suspected of murder ! La belle aubaine, pour la *Tribune !*

Grâce à Dieu, les rumeurs se sont évanouies, et les gens de la presse associée et les journaux à sensation resteront avec leur lamentable dépêche sur les bras.

Immeubles

Le mouvement que le *Free Press* signalait dans son numéro du 20 courant relativement aux opérations immobilières se manifeste aussi dans Saint-Boniface dont la population semble à son tour se réveiller de l'engourdissement dans lequel la tension de la situation financière l'avait entraînée jusqu'à ces dernires temps.

Entre autres opérations dans notre ville il nous est en effet signalé par notre ami M. de Gramont que depuis le commencement de la semaine dernière il a vendu 5 lots sur la rue Bruce à $22.00 du pied et 1 lot sur la rue DesMeurons entre les rues Hamel et Cathédrale à $80.00 du pied, propriétés lui appartenant.

M. de Gramont nous apprend aussi qu'il est sur le point de construire plusieurs maisons sur la rue Bruce et qu'il espère finir incessament la vente de plusieurs propriétés dans ce district qui offre les plus sérieux avantages comme quartier résidentiel et qui est encore coté à des prix deux fois plus bas que toutes autres propriétés situées à égale distance du centre. L'Ecole et le Pont qui vont être construits dans cette région, ajoute-t-il sont les principaux facteurs de l'activité et du développement dans cette partie de la ville.

Communiqué.

Le C. N. R.

Les Communes ont voté, hier, à Ottawa, la garantie de l'Etat au C.N.R., par une majorité de 47 voix. On sait que cette garantie, des débentures du C.N.R. est de $45,000,000 et permettra à la compagnie de terminer son transcontinental.

Naissance

Mardi, le 5 mai, à St-Norbert, Madame de Moissac, épouse de M. Henri de Moissac, une fille. L'enfant a reçu au baptême les noms de Gabrielle. Parrain et marraine: M. Jean Gabriel de Moissac, de St-Claude, et Mlle Agnès de Moissac.

Mariage

On annonce pour lundi, le 25 mai, le mariage de Mademoiselle Maria Beaudry, fille de M. C. F. Beaudry, de cette ville, avec Monsieur Jacques Mondor, avocat, fils de Monsieur Fidèle Mondor, aussi de cette ville.

DECES

Est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface, jeudi dernier, M. Toussaint Piccote, de la rue Langevin. Les funérailles ont eu lieu vendredi. MM. Despardins & Frères ayant charge des funérailles. Le défunt avait soixante-sept ans.

—Est décédé, à l'hôpital de St-Boniface, dimanche, Mademoiselle Béatrice Bohemier, fille de M. Charles Bohemier, de Ste-Anne. La dépouille mortelle a été transportée à Sainte-Anne, où ont eu lieu les funérailles.

Nous présentons à M. Bohémier et à sa famille nos sincères condoléances.

LA LIBERTE

La Liberté entre dans sa deuxième année d'existence.

Nous présentons au confrère nos félicitations et bons souhaits.

DELEGUE

M. le maire Lachance a été nommé par le Conseil, délégué de la ville aux conférences qui auront lieu à Toronto à la fin du mois sur l'Embellissement des villes, pavés, boulevards, parcs publics, etc.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.
25 cts le pouce par insertion.

A Louer—Chambres meublées avec ou sans pension. Prix raisonnable. S'adresser à Madame Pelletier; No. 132 rue Ritchot, Saint-Boniface. 29

Servante.—On demande une servante. S'adresser à Madame E. A. Poulain, No. 418 rue St-Jean-Baptiste. Téléphone Main 904. 29

A Vendre.—A St. Pierre, Man., une Boutique de Forge de 20 par 35 pieds; 2 lots d'à peu près un acre; une bonne maison de 24 par 26 pieds, 2 étages. Bonnes conditions. S'adresser à Napoléon Paradis, St-Pierre, Man. 29

A Acheter.—On demande des droits de Métis, (Half Breed Scrip), à bas prix. S'adresser à Boîte 2254 *Free Press*, Winnipeg. 29-30

Situation Vacante.—Importante situation vacante pour la vente et le placement de propriétés immobilières et assurances vie à Saint-Boniface et dans l'Est du Manitoba, pour l'une des plus anciennes et des meilleures Compagnies Canadiennes. Ecrire à Boîte 5 St-Boniface. 29-34

A louer—Chambres garnies à louer. S'adresser au No. 169 avenue Provencher. 28

A louer—Deux maisons à louer avec 3 acres et demi de terrain pour jardinage, sur le Springfield, distance à un mille de l'aqueduc de Saint-Boniface. Prix $30.00 par mois. S'adresser à Wilfrid Paquin, 126 rue Aulneau. Phone Main 3062. 28-30

M. A. Pelletier annonce qu'il a une voiture de transfer, à la disposition du public. Ses taux seront modérés. Satisfaction garantie. S'adresser: coin des avenues Taché et Provencher, magasin de M. L. J. Collin, ou au No. 92 rue Aubert. A aussi du bois d'épinette rouge de première qualité. 28

A louer—Logements à louer dans le Bloc Provencher. S'adresser au Collège St- Boniface. 28

Livres pour distribution de prix :

Les librairies Keroack ont le plaisir d'annoncer qu'elles recevront dans quelques jours, un grand assortiment de livres de prix, des principales maisons d'Europe, ainsi que toutes les collections de livres canadiens à des prix encore plus avantageux que par les années passées. Messieurs les Commissaires d'Ecoles feront bien d'envoyer leurs commandes dès maintenant afin qu'elles soient remplies aussitôt que ces livres arriveront et que notre assortiment sera complet. Veuillez adresser toutes communications à M. Keroack, No. 227 rue Main, Winnipeg. (Pour souvenirs de Première Communion lisez notre annonce sur une autre page.) 28-29

AVIS

Je désire annoncer au public de Norwood et de Saint-Boniface que j'ai vendu mon établissement de bijouterie au No. 131 rue Marion à Norwood, à M. Louis Matile, anciennement de Suisse. On trouvera en M. Matile un homme très expérimenté ayant servi plusieurs années dans des manufactures de montres suisses de haute précision. Pour les quatre dernières années il fut à l'emploi de la Cie Eaton, puis de Dingwall, de Winnipeg. Toutes réparations laissées à ma charge devront être réclamées avant le 27 du courant. Passé cette date, elles seront emballées et envoyéesà ma nouevlle place d'affaires, Montmartre, Sask.

Je désire remercier ma clientèle pour son aide généreuse dans le passé et espère qu'elle trouvera en M. Matile un successeur compétent qui donnera toute satisfaction.

Votre dévoué,
PAUL BERNIER,
131 rue Marion, Norwood.

HUMOUR ANGLAIS

Notre viel ami Marmaduke de Softbrains, ayant eu un léger accident d'auto, se promène dans le village en attendant que les réparations soient terminées. Et, le monocle à l'œil, il contemple avec mépris les misérables constructions et leurs non moins misérables habitants. Tout à coup — une fois n'est pas coutume — une inspiration lui vient: la duchesse lui a dit hier, que la meilleure façon de nourir une meute est de leur donner des biscuits spéciaux uniquement fabriqués à leur usage. Lor[s] Softbrains entre dans la premièr[e] épicerie venue — la seule du vi[l]lage — etde son ton le plus maje[s]tueux, il interroge le commerçan[t]

—Avez-vous des biscuits d[e] chien dans votre sale petite bar[a]que ?

—Sans doute, mylord, sans dou[]te ! répond le brave comme[r]çant.

Puis il ajoute :

—Mylord veut-il les emport[er] ou bien les manger ici ?

M. H. Lanchantin, jardinier, 119 rue Ritchot, est prêt à recevoir, pour prix modique, toute commande pour jardins et décors de tombes, dans le cimetière. 29

On demande—Un garçon de 14 ou 15 ans, parlant français, pour travail léger dans un magasin de groceries. S'adresser à P. L. Valognes, South Junction, Man. 27-28

Servante. — On demande une bonne servante. Bons gages. S'adresser à Madame J. A. Charette, No. 130 rue Ritchot, Saint-Boniface. 26

AVIS. — Toute personne désirant acheter du tabac Canadien haché venant de chez Forest Frères sont priés de s'adresser à E. LaLonde, No. 235 rue Donald, Winnipeg. Téléphone M. 4071.

On demande des bonnes et servantes pour travailler dans les maisons privées à de très bons gages; adressez-vous à la St. Boniface Employment and Real Estate Bureau.

Pierre Jahan annonce au public qu'il a ouvert une Boutique de Barbier, 342 rue Saint-Jean-Baptiste, coin de la rue Hamel, Saint-Boniface, et invite le public à venir lui faire une visite.

A louer.—Un appartement de deux chambres, dans le Block Gevaert & Deniset, Avenue Provencher, à côté du Bureau de Poste. Eclairage, chauffage, eau chaude et froide.

Les personnes qui désirent faire un voyage en Europe ou tout autre pays feront bien de consulter l'annonce du C.P.R., dont M. Cléophas Marcoux est le seul agent français.

AVIS.—Les cultivateurs, entrepreneurs et gens d'affaires qui emploient du personnel auront tout avantage à s'adresser au Bureau de Placement et Agence Immobilière, 17 avenue Provencher, St-Boniface. Boîte de poste 1.

Le Bureau ne recommande que des employs donnant toute garantie.

Servante.—On demande une servante. S'adresser à madame J. A. Marion, No. 35 rue Dumoulin, Saint-Boniface. 22

Perdu—Vendredi soir, le premier courant, de la Cathédrale à la rue Masson, un paquet contenant un livre. Prière de le rapporter à nos bureaux, où récompense sera payée. 27

A Louer.—Maison à louer, de 10 chambres; moderne; les fournitures sont à vendre. Les chambres sont toutes louées. Bons revenus; belle localité de la ville. S'adresser à P.O. Box 1118 Winnipeg. 26-29

A LA DISPOSITION DES PROPRIETAIRES

Les colonnes des petites annonces du MANITOBA sont à la disposition des propriétaires qui cherchent à louer leur maison. Pour quelques sous que vous coûtera votre petite annonce, vous aurez l'occasion de vous adresser à des milliers de personnes.

Province de Manitoba

DES Soumissions cachetées marquées "Tender for concrete sidewalk" Soumission pour trottoirs en ciment seront reçues jusqu'à mardi midi, le 26 mai 1914, pour trottoirs en ciment au Collège d'Agriculture, à St. Vital.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté d'une valeur de 5 p.c. du montant total de la soumission, lequel chèque sera confisqué par le Gouvernement dans le cas où la personne ou compagnie soumissionnant refuseraient de ratifier leur contrat par écrit, où l'ayant fait, ne le mèneraient pas à bonne fin.

Les plans, spécifications et conditions du contrat peuvent être consultés à l'office de l'Architecte Provincial, No. 261 rue Fort, Winnipeg.

On ne sera tenu d'accepter d'une façon obligatoire aucune soumission même la plus basse.

C. H. DANCER,
Député Ministre des Travaux publics
2